



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8225^e séance

Lundi 9 avril 2018, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Meza-Cuadra. (Pérou)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
Éthiopie	M. Alemu
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Kazakhstan	M. Umarov
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pologne	M. Radomski
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Thomas Markram, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, à participer à la présente séance.

M. De Mistura participe à la présente séance par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. De Mistura.

M. De Mistura (*parle en anglais*) : La tenue de la présente séance d'urgence du Conseil de sécurité souligne la gravité des événements de ces derniers jours en Syrie, qui ont de graves conséquences pour les civils. Elle a lieu à un moment de tensions internationales accrues, entraînant les acteurs nationaux, régionaux et internationaux dans de dangereuses situations d'affrontement potentiel ou réel. C'est une séance importante.

Le Conseil doit régler la situation en toute urgence en faisant preuve d'unité et de détermination. Comment en sommes-nous arrivés là? Le mois de mars a vu une violence dévastatrice dans une partie de la Ghouta orientale, faisant au moins 1 700 morts ou blessés personnes dans des zones contrôlées par l'opposition et des dizaines et des dizaines de morts dans des zones contrôlées par le Gouvernement, et provoquant l'évacuation de 130 000 personnes, notamment des combattants, des membres de leurs familles et d'autres civils.

Toutefois, à Douma, il y avait un cessez-le-feu fragile, qui est resté en place la majeure partie du mois de mars. Les bons offices de l'ONU ont joué un rôle important à cet égard. Depuis le 31 mars, l'ONU n'est plus en mesure de prendre part à des négociations, étant donné qu'à cette époque, le Gouvernement syrien n'approuvait pas notre présence, bien que nous ayons déployé

des efforts pour proposer des moyens concrets de régler les problèmes constatés dans le cadre de nos contacts continus, notamment la proposition d'activer le groupe de travail sur les détenus convenu à Astana. Néanmoins, à l'époque, cette suggestion n'a pas été acceptée.

À partir du 2 avril, l'on a procédé à l'évacuation de quelque 4 000 combattants, des membres de leurs familles et d'autres civils depuis Douma vers le nord de la Syrie. Mais, le 6 avril, il y a eu une forte escalade de la violence. Selon certaines informations, des frappes aériennes soutenues et des bombardements intenses auraient touché Douma, des civils auraient été tués, des infrastructures civiles auraient été détruites et des attaques auraient endommagé des installations sanitaires. D'autres informations faisaient également état de bombardements sur la ville de Damas, qui auraient une fois de plus fait des morts et des blessés parmi les civils. L'Armée de l'islam a demandé que nous participions in extremis à des pourparlers d'urgence, mais il n'y a pas eu de réponse positive à cette demande lorsqu'elle a envoyé le même message à l'autre partie.

Le 7 avril, à environ 20 heures, heure locale, certaines informations ont commencé à faire état d'une attaque à l'arme chimique à Douma. Des photos ont immédiatement circulé sur les médias sociaux, montrant ce qui semblait être des hommes, des femmes et des enfants sans vie. Les organisations non gouvernementales (ONG) sur le terrain ont prétendu avoir reçu des centaines de cas de civils présentant des symptômes semblables à ceux d'une exposition à des agents chimiques. Ces mêmes ONG ont déclaré qu'au moins 49 personnes avaient été tuées et que des centaines d'autres avaient été blessées.

Je tiens à rappeler ce que le Secrétaire général António Guterres a déclaré, à savoir que l'ONU « n'est pas en mesure de vérifier ces informations ». Toutefois, il a également dit très clairement qu'il ne peut pas ne pas en tenir compte et il s'est dit « particulièrement alarmé par les allégations selon lesquelles des armes chimiques ont [une fois de plus] été utilisées contre des populations civiles à Douma ». Il a également souligné que « toute utilisation d'armes chimiques, si elle est confirmée, est odieuse et nécessite une enquête approfondie ».

Je note qu'un certain nombre d'États ont fait allusion avec insistance au fait que le Gouvernement syrien était responsable de l'attaque chimique présumée, ou ont fait part de leurs soupçons à cet égard. Je note également que d'autres États, ainsi que le Gouvernement syrien lui-même, ont fortement remis en question la crédibilité de

ces allégations, décrivant les attaques comme une mise en scène ou une provocation. Je dirai à cet égard que c'est là une raison de plus de mener une enquête indépendante minutieuse.

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a déclaré qu'elle avait procédé à l'analyse préliminaire des rapports concernant l'emploi présumé d'armes chimiques et était en train de recueillir des informations complémentaires auprès de toutes les sources disponibles. Mon collègue, M. Thomas Markram, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, qui est présent dans la salle aujourd'hui, reviendra plus en détail sur cette question. Mais j'implore le Conseil de sécurité, conformément à son mandat de maintenir la paix et la sécurité internationales et de défendre le droit international, de faire en sorte, pour l'amour du ciel, qu'un mécanisme soit créé pour enquêter sur ces allégations et en attribuer les responsabilités.

Pour en revenir au déroulé des événements, aux environs de minuit, le 7 avril, quelques heures après l'attaque présumée à l'arme chimique, l'Armée de l'islam a informé l'ONU qu'elle avait conclu un accord avec la Fédération de Russie et le Gouvernement syrien. Le Ministère de la défense de la Fédération de Russie a fait savoir que cet accord incluait un cessez-le-feu et prévoyait que les combattants de l'Armée de l'islam devaient déposer les armes ou évacuer Douma. La Fédération de Russie a également indiqué que jusqu'à 8 000 combattants de l'Armée de l'islam et 40 000 de leurs proches étaient censés évacuer.

À l'heure où je fais cet exposé au Conseil de sécurité, il semble, d'après ce que nous avons compris, que des évacuations supplémentaires soient déjà en cours à Douma. Nous avons également reçu des informations selon lesquelles certains détenus – ceux dont nous avons déjà entendu parler – ont commencé à être libérés ce jour à Douma. Je signale aussi que selon certaines informations, l'accord prévoit que les civils qui choisissent de rester seront sous les garanties de la Fédération de Russie et que la reprise des services sera assurée en coordination avec un comité local composé de civils.

J'exhorte le Gouvernement syrien et la Fédération de Russie à garantir la protection de ces civils, afin que le plus possible d'entre eux puissent rester chez eux s'ils le décident, ou se rendre dans le lieu de leur choix, ou encore faire valoir leur droit au retour, conformément au droit international. Je demande instamment que la priorité soit immédiatement redonnée, comme il se doit, à la mise en oeuvre de la résolution 2401 (2018). Ce à quoi

nous assistons actuellement revient globalement à une escalade avant une désescalade.

À l'évidence, les dangers d'une nouvelle escalade sont également liés à ce qui se passe ailleurs que dans la Ghouta. Nous avons reçu des informations faisant état de missiles visant la base aérienne de Tiyas – ou T-4 – du Gouvernement syrien, tôt ce matin. Aucun État n'a revendiqué la responsabilité de cette frappe présumée. Les États-Unis et la France ont expressément nié toute implication. Le Gouvernement syrien, la Fédération de Russie et l'Iran ont laissé entendre qu'Israël pouvait être à l'origine de cette attaque dans laquelle, selon le média d'État iranien, plus d'une dizaine de militaires auraient été tués ou blessés, dont quatre conseillers militaires iraniens. Le Gouvernement israélien n'a fait aucun commentaire. L'ONU n'est pas en mesure de vérifier et de confirmer de manière indépendante qui sont les responsables de cette attaque, mais nous exhortons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à éviter toute escalade ou tout nouvel affrontement.

Nous sommes également préoccupés par la dynamique observée dans d'autres régions de Syrie. Les Syriens, à Deraa, dans le nord de la province de Homs, dans l'est de Qalamoun, à Hama et à Edleb, nous ont tous dit qu'ils craignaient être bientôt confrontés à la même escalade que dans la Ghouta orientale. Nous exhortons donc le Conseil de sécurité et les garants du processus d'Astana, ainsi que les États impliqués dans l'initiative d'Amman, à œuvrer pour faire de nouveau prévaloir la désescalade dans ces zones, ainsi qu'ailleurs en Syrie. Tous les signes, actuellement, indiquent le contraire.

Pendant ce temps, après ses opérations à Afrin, le Gouvernement turc a fait savoir qu'il était possible qu'il lance d'autres opérations dans d'autres régions du nord de la Syrie si les forces du Parti de l'Union démocratique et des Unités de protection du peuple kurde ne s'en retireraient pas. Des opérations militaires dans ces zones pourraient attiser les tensions internationales. Nous exhortons donc toutes les parties concernées à désamorcer les tensions, à faire preuve de retenue et à trouver les moyens d'appliquer la résolution 2401 (2018) par le dialogue, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Je voudrais également souligner le fait que nous avons récemment constaté – et c'est particulièrement tragique au regard des efforts que nous avons tous, y compris les membres du Conseil de sécurité, déployés au cours de l'année écoulée – que l'État islamique d'Iraq et du Levant lançait de nouvelles opérations en Syrie, au sud de Damas, dans la province

de Rif-Damas, dans des zones isolées situées à proximité de la frontière iraquienne.

Je voudrais terminer par quelques brèves conclusions, si on me le permet.

Premièrement, les civils paient un très lourd tribut à l'escalade militaire. Nous ne constatons aucune désescalade, bien au contraire. Aujourd'hui, notre première priorité doit être de protéger les civils de la guerre, du conflit, des armes chimiques et de la faim. Nous appelons toutes les parties à garantir le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, y compris en autorisant l'accès de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin dans toute la Syrie. Nous exhortons une fois de plus à respecter concrètement, dans toute la Syrie, la résolution 2401 (2018) qui est, après tout, une résolution du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, la persistance des allégations faisant état d'emploi de substances chimiques est extrêmement préoccupante. Ces allégations doivent d'urgence faire l'objet d'une enquête indépendante. Toute utilisation d'armes chimiques est absolument proscrite et constitue une violation très grave du droit international, de la Convention sur les armes chimiques et de la résolution 2118 (2013). Il faut que tous les membres du Conseil de sécurité se donnent pour priorité absolue de prévenir l'impunité, ainsi que toute nouvelle utilisation d'armes chimiques, et de défendre le droit international.

Troisièmement, et je vais parler très lentement, car c'est aujourd'hui la première fois, en quatre années d'exposés au Conseil de sécurité, que j'ai atteint le stade où je dois me dire inquiet pour la sécurité internationale, et plus uniquement pour la sécurité régionale, nationale ou syrienne, mais bien pour la sécurité internationale. Les derniers événements mettent plus que jamais en évidence les dangers contre lesquels le Secrétaire général a mis en garde récemment, durant la Conférence de Munich sur la sécurité, lorsqu'il a évoqué « diverses lignes de faille » au Moyen-Orient, qui sont interdépendantes et entrelacées, ainsi que les intérêts divergents des puissances aussi bien régionales et mondiales, et les types d'escalade susceptibles d'avoir des conséquences absolument dévastatrices que nous pouvons à peine imaginer. Le Conseil ne peut laisser une escalade incontrôlable prendre le dessus en Syrie, sur quelque front que ce soit. Au contraire, il doit trouver l'unité et s'attaquer aux menaces concrètes qui pèsent sur la paix et la sécurité en Syrie aujourd'hui.

Je suis désolé d'avoir été si bref mais je voulais me concentrer sur une préoccupation spécifique, à savoir la menace qui pèse sur la sécurité internationale du fait de ce à quoi nous assistons en Syrie aujourd'hui, et le risque de voir se répéter les attaques présumées à l'arme chimique. La prochaine fois, je présenterai au Conseil un exposé sur les questions humanitaires et autres, ainsi que sur le processus politique, sur lequel je sais que nous souhaitons tous nous concentrer; mais aujourd'hui, il fallait parler de sécurité – de sécurité internationale – et de paix.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. De Mistura de son exposé très instructif.

Je donne maintenant la parole à M. Markram.

M. Markram (*parle en anglais*) : Je vous remercie de me donner une nouvelle occasion de m'adresser au Conseil, Monsieur le Président. La Haut-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, est en déplacement officiel.

Moins d'une semaine s'est écoulée depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8221) sur la question des armes chimiques en République arabe syrienne. Dans l'intervalle, de nouvelles allégations extrêmement troublantes concernant l'emploi d'armes chimiques ont fait surface. Le week-end dernier, il semblerait que des armes chimiques aient été utilisées à Douma, en République arabe syrienne. Selon des rapports reçus hier, au moins 49 personnes auraient été tuées et des centaines d'autres blessées au cours d'une attaque à l'arme chimique. Plus de 500 cas supplémentaires ont été signalés, et les personnes concernées présentent des symptômes similaires à ceux que provoquerait une telle attaque. Le Bureau des affaires de désarmement est en contact avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à cet égard. L'OIAC, qui met en œuvre la Convention sur les armes chimiques, à laquelle la Syrie est partie, est en train de collecter des informations concernant cet incident auprès de toutes les sources disponibles, par l'intermédiaire de sa mission d'établissement des faits en Syrie. Une fois qu'elle aura terminé son enquête, la Mission d'établissement des faits communiquera ses conclusions sur l'attaque présumée aux États parties à la Convention.

Malheureusement, je n'ai pas grand-chose à dire aujourd'hui qui ne l'a déjà été. L'utilisation d'armes chimiques est injustifiable. Les responsables doivent être amenés à rendre des comptes. Le fait que ces vues ont déjà été exprimées à maintes reprises ne diminue en

rien la gravité que le Secrétaire général attribue à ces allégations, et il n'enlève rien à la vérité qui en découle, à savoir que les faits qui se sont produits en Syrie ne peuvent qu'être dénoncés par tous ceux qui attachent la moindre importance aux décennies d'efforts consacrés à la réalisation du désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive. En tant qu'organe chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales, le Conseil doit s'unir face à cette menace constante et s'acquitter de ses responsabilités. Tout autre mode d'action, ou l'inaction pure et simple, revient à accepter, tacitement ou non, que ce problème est insurmontable. L'utilisation d'armes chimiques ne peut devenir le statu quo, et nous ne pouvons abandonner les victimes de ces armes à leur sort.

Il y a à peine plus d'un an, en réaction à l'attaque de Khan Cheikhoun, le Secrétaire général a appelé à traduire les responsables en justice, affirmant que des actes aussi terribles ne sauraient rester impunis. Il y a un peu plus d'une semaine, parlant au nom de la Haut-Représentante pour les affaires de désarmement, j'ai noté que l'unité du Conseil de sécurité en vue de la création d'un mécanisme de responsabilisation spécifique offrirait la meilleure garantie de réussite à cet égard. Je réitère cette conviction aujourd'hui, ainsi que la volonté du Secrétaire général et du Bureau des affaires de désarmement d'apporter leur concours.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Markram de son exposé instructif.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Si vous imaginez, Monsieur le Président, que le sujet de ma présente déclaration me procure du plaisir, ou qu'il me plaît de prononcer de longs discours, vous vous trompez. Malheureusement, la situation est telle que j'ai beaucoup de choses à dire aujourd'hui. Et vous allez devoir m'écouter.

Nous remercions M. De Mistura et M. Markram de leurs exposés. La Fédération de Russie a demandé la convocation de la présente séance au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Menaces contre la paix et la sécurité internationales » parce qu'elle est profondément alarmée par le fait qu'un certain nombre de capitales – à commencer par Washington, que Londres et Paris suivent aveuglément – prennent volontairement une direction visant à exacerber les tensions internationales. Les dirigeants américains, britanniques et français, sans

fondement et sans se préoccuper des conséquences, ont opté pour la confrontation avec la Russie et la Syrie et poussent d'autres pays à suivre leur exemple. Ils ont un grand nombre de cordes à leur arc – diffamation, insultes, rhétorique belliqueuse, chantage, sanctions et menace du recours à la force contre un État souverain. Ils profèrent des menaces éhontées contre la Russie, et le ton qu'ils ont adopté a dépassé les limites du permissible. Même durant la guerre froide, leurs prédécesseurs ne s'étaient pas exprimés de manière aussi grossière à propos de mon pays. Et puis quoi encore?

Je me rappelle la question rhétorique que le Président Poutine, de la Russie, a posée à nos partenaires occidentaux, en particulier les États-Unis, depuis la tribune de l'Assemblée générale en 2015 (voir A/70/PV.13), à propos de leurs expérimentations géopolitiques imprudentes au Moyen-Orient. Il leur a demandé s'ils avaient au moins conscience de ce qu'ils avaient fait. À l'époque, cette question est restée sans réponse. Il existe cependant une réponse, et cette réponse est non, ils n'ont pas conscience de ce qu'ils ont fait. Ils ne réalisent pas non plus ce qu'ils sont en train de faire. Nous ne sommes pas les seuls à être déconcertés par le fait qu'ils n'ont de stratégie cohérente sur aucune question. La plupart des personnes présentes dans cette salle sont perplexes. Elles ne veulent simplement pas poser la question ouvertement. Où qu'ils aillent, quoi qu'ils touchent, ils sèment le chaos dans leur sillage dans les eaux troubles où ils sont partis pêcher quelque poisson, mais les seuls poissons qu'ils attrapent sont des mutants. Je vais leur poser une autre question rhétorique. Comprennent-ils le danger dans lequel ils entraînent le monde?

Une des régions où l'hostilité est la plus manifeste est la Syrie. Les terroristes et les extrémistes soutenus par des acteurs extérieurs sont en train de perdre du terrain. Je rappelle aux responsables que ce sont les terroristes et les extrémistes qu'ils ont équipés, financés et largués dans le pays pour renverser le Gouvernement légitime. Nous comprenons maintenant pourquoi cela provoque l'hystérie des acteurs qui ont investi leur capital politique et matériel dans des forces aussi sinistres.

Ces dernières semaines, grâce aux efforts déployés par la Russie pour appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, une opération de grande envergure a été menée pour débloquer la Ghouta orientale, dont les résidents sont contraints de subir l'humiliation que leur infligent les milices rebelles depuis plusieurs années. Plus de 150 000 civils ont été évacués de cette banlieue

de Damas, sur une base pleinement volontaire et dans les conditions de sécurité requises. Des dizaines de milliers de ces personnes ont déjà pu rentrer dans les zones libérées et un grand nombre d'entre elles ont été accueillies par des membres de leur famille. L'altération de leur composition démographique décriée par les défenseurs de l'opposition syrienne ne s'est pas produite. C'est un mensonge. Des négociations extrêmement complexes ont eu lieu avec les chefs des groupes armés, suite à quoi ils ont quitté les quartiers qu'ils occupaient, et leur sécurité a été pleinement garantie. D'ailleurs, plusieurs actes de terrorisme ont été déjoués pendant les opérations de transport lorsque des milices qui avaient tenté d'emporter des ceintures d'explosifs dans les bus en ont été empêchées. D'autres ont préféré régulariser leur situation avec les autorités syriennes. Grâce à l'amnistie présidentielle, ils vont pouvoir reprendre une vie civile, et ils pourraient même avoir la possibilité de rejoindre les forces de sécurité syriennes. Cela correspond à la mise en œuvre du principe de démobilisation, désarmement et réintégration de l'ONU.

Cependant, tout le monde n'est pas enthousiasmé par ces dynamiques positives. Les soutiens extérieurs, à savoir les principaux pays occidentaux, étaient prêts à s'agripper à n'importe quelle branche afin de maintenir en place un petit foyer de résistance terroriste, aussi minime soit-il, afin que Damas reste à portée de tir et que les milices puissent continuer de terroriser les citoyens ordinaires, de s'emparer de leur nourriture et de supplier la communauté internationale de leur fournir une aide. Soit dit en passant, ces milices n'étaient pas prêtes à partager les médicaments avec ces citoyens ordinaires, comme l'a révélé une inspection des bastions abandonnés par les combattants. Comme cela a été le cas à Alep, les installations médicales improvisées dans les caves étaient remplies de médicaments qui, du fait des sanctions de l'Occident, étaient introuvables à Damas et dans d'autres régions contrôlées par le Gouvernement, même au prix fort. Les tunnels que les djihadistes utilisaient sont de taille impressionnante. Certains d'entre eux pouvaient facilement permettre que des petits camions y circulent dans les deux sens. Ces installations souterraines impressionnantes reliaient les positions des groupes que certains considèrent comme modérés aux bastions de Jabhat el-Nosra.

Le 6 avril, sur instructions de leurs parrains, les nouveaux meneurs de Jeïch el-Islam ont empêché le quatrième groupe de miliciens combattants d'évacuer à Douma, et ont recommencé à tirer au mortier sur des zones résidentielles de Damas, ciblant Mezzeh, Mezzeh

86, Ish el-Warwar, Abou Rommaneh et la place des Omeyyades. Selon les chiffres officiels, huit civils ont été tués et 37 autres ont été blessés. Il est regrettable que n'ayons entendu aucune capitale occidentale condamner le bombardement d'une partie historique de Damas.

Le lendemain, 7 avril, les milices ont accusé les autorités syriennes d'avoir largué des barils explosifs contenant une substance toxique. Mais ils ont présenté plusieurs versions, parlant une fois de chlore, une fois de gaz sarin, et une autre fois de mélange de gaz toxiques. Comme c'est désormais la tendance, les organisations non gouvernementales financées par les capitales occidentales et les Casques blancs opérant sous l'apparence de secouristes se sont immédiatement emparés de la rumeur. Ces allégations ont été aussi rapidement diffusées par les médias. Je voudrais signaler une fois de plus que ces entités suspectes de l'opposition possèdent la liste exacte des adresses électroniques des représentants des membres du Conseil de sécurité. Ce qui permet de conclure que certains de nos collègues, sans égard pour leur poste et de façon irresponsable, font fuiter des informations sensibles à ceux qu'ils parrainent. D'ailleurs, nous nous rappelons tous de l'incident lors duquel les Casques blancs ont, par mégarde, posté sur Internet une vidéo montrant les préparatifs du tournage d'un film sur la prochaine victime d'une attaque prétendument perpétrée par l'armée syrienne. La diffusion de la « série » sur les armes chimiques qui a commencé en 2013 se poursuit, chaque épisode étant conçu de façon à ce que l'effet qu'il produit soit plus profond que le précédent.

À Washington, Londres et Paris, des conclusions ont été vite tirées et la culpabilité des autorités syriennes, ou du régime syrien, comme ils les appellent, a été établie. Quelqu'un s'est-il demandé pourquoi Damas aurait besoin de tout ceci? Après avoir fini d'insulter les dirigeants syriens, on s'est, et personne n'en est surpris je crois, tourné vers la Russie et l'Iran, pour leur faire porter le gros des responsabilités. Comme à l'accoutumée, cela s'est fait à la vitesse de la lumière et sans aucune enquête. Le 8 avril, les troupes syriennes menant des fouilles dans le village d'el-Chifunyah, près de Douma, ont découvert un petit atelier de fabrication de munitions chimiques appartenant à Jeïch el-Islam, ainsi que des réactifs au chlore de fabrication allemande et des équipements spécialisés.

Assad Hanna, journaliste de l'opposition basé à Istanbul, a diffusé sur Twitter une vidéo provenant prétendument de la zone où a eu lieu l'incident. On y voyait un individu non identifié portant un masque

à gaz, vraisemblablement un Casque blanc, avec en arrière-plan une bombe chimique artisanale qui aurait atterri dans une chambre à coucher dans un immeuble à Douma. La vidéo était accompagnée d'un commentaire sur ce qui était considérée comme une énième attaque du régime contre les civils. Il ne fait aucun doute que cette vidéo est un montage. La trajectoire de la prétendue bombe est totalement anormale. La bombe aurait traversé le toit pour atterrir en douceur sur un lit en bois, sans causer de dégâts. Il est clair qu'elle a été placée là avant le tournage de la scène.

Coïncidence intéressante, l'acte de provocation chimique du samedi 7 avril a eu lieu immédiatement après que la délégation des États-Unis au Conseil ait été instruite de demander la tenue aujourd'hui, lundi 9 avril, de consultations au niveau des experts sur son projet de résolution portant sur un mécanisme d'enquête sur les incidents impliquant des armes chimiques. Des modifications considérables ont été apportées aujourd'hui au texte initial. Même dans ces circonstances floues, il est bien entendu nécessaire de faire la lumière sur ce qui s'est passé. Sauf qu'il faut le faire honnêtement, de façon objective et impartiale, sans sacrifier les principes de présomption d'innocence, et certainement pas en préjugant de l'enquête.

Malgré cette provocation, les spécialistes russes ont continué de s'efforcer de régler la situation dans la Ghouta orientale. Dimanche 8 avril dans l'après-midi, conformément aux nouveaux accords, l'évacuation des combattants de Jeïch el-Islam a repris. Après que Douma ait été reprise aux rebelles, des spécialistes russes en protection radiologique, chimique et biologique y ont été dépêchés pour recueillir des preuves. Ils ont prélevé des échantillons de terre qui n'ont montré aucune présence d'agents innervant ou de substances contenant du chlore. Les résidents locaux et les combattants qui ont déposé les armes ont été interrogés. Aucun résident n'a confirmé l'attaque chimique. À l'hôpital local, aucune personne présentant de symptômes d'un empoisonnement au sarin ou au chlore n'a été admise. Il n'y a pas d'autre établissement de santé à Douma. Aucun cadavre de personnes décédées d'empoisonnement n'a été trouvé, et le personnel médical et les résidents n'avaient aucune information sur l'endroit où ces personnes auraient été enterrées. Aucune utilisation de gaz sarin ou de chlore n'est donc confirmée. À propos, les représentants du Croissant-Rouge arabe syrien ont réfuté les déclarations qui auraient été faites en leur nom selon lesquelles ils auraient fourni de l'assistance à des victimes de gaz toxiques. Je demande à ceux qui ont

l'intention de dénoncer le régime dans les déclarations qu'ils vont faire après moi d'accepter le fait qu'il n'y a pas eu d'attaque à l'aide d'arme chimique.

La Suède a rédigé un projet de résolution demandant que l'incident fasse l'objet d'une enquête. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) n'a pas besoin de résolution pour ouvrir une enquête sur l'incident, mais nous sommes disposés à envisager cela. Aujourd'hui, nous proposons de faire ce qui est envisagé dans le projet de résolution, à savoir permettre à l'OIAC de se rendre immédiatement à Damas, si possible dès demain, puisque le Directeur général de son Secrétariat technique annoncé qu'ils étaient prêts à examiner la situation. Sur place, les autorités syriennes et les militaires russes prendront les dispositions nécessaires pour que les experts de l'OIAC puissent se rendre sur le site de l'incident présumé et se familiariser avec la situation. C'est d'ailleurs ce que le Président Trump et d'autres dirigeants occidentaux nous ont demandé de faire!

Les Syriens nous ont avertis à plusieurs reprises qu'il pourrait y avoir des provocations à l'arme chimique. Le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a indiqué que le matériel nécessaire pour filmer la prochaine prétendue attaque chimique se trouvait déjà sur place. Nous avons également fait des déclarations en ce sens au Conseil de sécurité. Tout le monde a entendu ces mises en garde, mais les a délibérément ignorées, parce qu'elles ne correspondent pas aux positions doctrinales défendues par ceux qui rêvent de la destruction du Gouvernement légitime d'un autre pays arabe.

Aucune attention n'a encore été accordée à la découverte, en novembre et en décembre 2017, d'une quantité importante de munitions chimiques dans les zones du territoire syrien qui avaient été libérées des milices. Dans les entrepôts des terroristes à Az-Zahiriya et Al-Hafiya, dans la province de Hama, on a découvert 20 conteneurs d'une tonne et plus de 50 unités de munitions d'artillerie contenant des substances chimiques toxiques. À Tal Adel, dans la province d'Edleb, 24 tonnes de produits chimiques toxiques, qui sont présumés être du chlore, ont été découvertes. Sur un site de stockage à Mouaddamiyé, à 30 kilomètres au nord-est de Damas, on a trouvé des munitions de calibre 240 et 160 millimètres et des bidons en plastique contenant des composés organophosphorés. Dans la région de Soueïda, dans la province d'Edleb, on a trouvé un laboratoire de synthèse

de diverses substances toxiques, ainsi que 54 unités de munitions d'artillerie chimiques et 44 conteneurs de produits chimiques pouvant servir à la fabrication de substances chimiques.

Rien que depuis le début de cette année, on a recensé quatre cas d'emploi de produits chimiques toxiques par les milices à l'encontre des positions gouvernementales dans les districts de Srouj et de Mushairfeh, et plus de 100 soldats syriens ont dû être hospitalisés. Le 3 mars, lors de la libération de Khazram et d'Al-Fris dans la Ghouta orientale, des soldats d'une sous-unité des troupes gouvernementales ont découvert un atelier auxiliaire de fabrication artisanale de munitions chimiques. Cette liste, qui est loin d'être exhaustive, est indicative des méfaits commis par l'opposition, qui demeure divisée. Et pourtant, nous n'avons constaté aucun empressement à envoyer sur place des groupes d'experts de l'OIAC pour recueillir des éléments de preuve sur ces faits. Nous demandons que l'OIAC vérifie toutes ces zones. Elles sont accessibles. Nous recevons également des informations d'après lesquelles des instructeurs américains au camp d'Al-Tanf ont formé plusieurs groupes de combattants pour commettre des actes de provocation en utilisant des armes chimiques en vue de créer un prétexte à des tirs de roquettes et des bombardements.

Il était clair pour nous que, tôt ou tard, il y aurait une tentative de protéger les djihadistes et de punir le régime que certaines capitales occidentales haïssent. Les commentateurs à la télévision ont commencé à appeler avec ferveur à une répétition de l'attaque militaire lancée l'année dernière contre la Syrie. Ce matin, il y a eu des tirs de missiles contre la base aérienne de T-4, dans la province de Homs. Nous sommes profondément troublés par ces actions.

Les provocations à Douma rappellent l'incident qui s'est produit l'an dernier à Khan Cheïkhoun, l'élément commun étant la nature planifiée de ces attaques. L'analyse des activités menées par les États-Unis en avril 2017 à la veille de l'incident de Khan Cheïkhoun et après montre que Washington avait préparé cette opération à l'avance. Du 4 au 7 avril 2017 – en d'autres termes, depuis le jour où une substance toxique a été utilisée à Khan Cheïkhoun jusqu'à l'attaque contre la base aérienne de Chaaëirat – les destroyers navals USS *Porter* et *Ross* se trouvaient déjà en Méditerranée où ils participaient à des manœuvres qui avaient été prévues. Ils n'ont pas jeté l'ancre dans un port où un échange

de munitions aurait pu être effectué pour accroître le nombre de missiles de croisière qu'ils transportaient.

Plus précisément, du 4 au 5 avril, le USS *Porter* se trouvait au sud-est de la Sicile et le USS *Ross* était en route depuis la base navale de Rota vers une zone au sud de la Sardaigne. Par la suite, le 6 avril, on a observé que les deux navires se dirigeaient à une vitesse accélérée vers la zone de positions de tir au sud-ouest de Chypre, d'où ils ont lancé une attaque massive contre Chaaëirat, le 7 avril. Toutefois, les 59 missiles Tomahawk qui ont été tirés étaient supérieurs au nombre total de munitions dont les deux destroyers auraient eu besoin s'ils avaient effectivement été engagés dans les opérations de défense antimissiles auxquelles ils avaient été assignés et qui ne requéraient que 48 missiles. Cela signifie donc qu'avant même l'attaque à l'arme chimique à Khan Cheïkhoun, ces navires de la marine des États-Unis avaient entrepris une opération militaire d'une capacité de frappe supérieure au nombre de missiles de croisière nécessaires à leurs opérations de défense antimissile, ce qui pourrait constituer la preuve d'une opération prévue au préalable par Washington contre Damas.

Les fausses nouvelles en provenance de Douma samedi visaient, entre autres choses, à détourner l'attention du public du cirque qu'est devenue l'affaire Skripal, dans lequel Londres s'est embourbé, proférant des accusations totalement infondées contre la Russie et atteignant l'objectif qu'il poursuivait depuis le début, à savoir obtenir la solidarité de ses alliés pour créer un front antirusse. Les Britanniques s'éloignent maintenant d'une enquête transparente et de réponses précises aux questions qu'ils ont posées, tout en brouillant les pistes.

À la séance que le Conseil de sécurité a consacrée le 5 avril à l'affaire Skripal (voir S/PV.8224), nous avons averti le Conseil que les tentatives visant à nous accuser sans preuve d'une implication dans l'incident de Salisbury étaient liées au dossier chimique syrien. Hier, il y a eu de nouveaux développements intéressants concernant cette affaire. Alors que le Ministre britannique des affaires étrangères, M. Boris Johnson, continue d'afficher son penchant pour les traits d'esprit en « dénonçant » la Russie, une autre perle est apparue. *The Times* nous a informés que les spécialistes de la Royal Air Force dans le sud de Chypre avaient intercepté un message envoyé de la banlieue de Damas à Moscou le jour de l'empoisonnement des Skripal, message qui contenait la phrase « le colis a été livré » et qui disait que deux personnes étaient « bien parties ». Apparemment, cela fait partie des renseignements fournis par Londres

à ses alliés avant d'expulser les diplomates russes. N'est-il pas évident pour tout le monde qu'il y a un lien irréfutable entre la Syrie, la Russie et Salisbury? Je vais donner aux services de renseignement britanniques un autre indice très important, et qui plus est, gratuitement. Pourquoi ne pas présumer que le Novichok qu'ils aiment tellement est arrivé à Salisbury directement depuis la Syrie? Dans un colis. Pour brouiller les pistes.

C'est pitoyable.

L'Ambassadrice Hayley a récemment déclaré que la Russie ne serait jamais une amie des États-Unis. À cela, j'aimerais répondre que l'amitié est quelque chose de mutuel et de volontaire. On ne peut pas imposer une amitié, et nous ne supplions pas les États-Unis d'être nos amis. Ce que nous voulons d'eux, c'est très peu : nous voulons tout simplement des relations normales et civilisées, ce qu'ils nous refusent avec arrogance en piétinant les règles élémentaires de la courtoisie. Toutefois, les États-Unis se fourvoient s'ils pensent qu'ils ont des amis. Leurs prétendus amis sont uniquement ceux qui ne peuvent leur dire non. C'est le seul critère d'amitié qu'ils comprennent.

La Russie a des amis. Et contrairement aux États-Unis, nous n'avons pas d'adversaires. Ce n'est pas le prisme à travers lequel nous voyons le monde. Notre ennemi, c'est le terrorisme international. Nous continuons malgré tout de proposer aux États-Unis de coopérer. Cette coopération doit être respectueuse et mutuelle, destinée à régler des problèmes réels et non des problèmes imaginaires, ce qui devrait être tout autant dans l'intérêt des États-Unis. En fin de compte, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, nous avons une responsabilité particulière à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Par les canaux pertinents, nous avons déjà fait savoir aux États-Unis qu'une action militaire menée sous de faux prétextes contre la Syrie, où les contingents russes sont déployés à la demande du Gouvernement légitime de ce pays, pourrait avoir des répercussions extrêmement graves. Nous invitons instamment les responsables politiques occidentaux à tempérer leurs discours bellicistes, à réfléchir sérieusement aux possibles répercussions de leurs actes et à cesser leurs manigances pitoyables et imprudentes, qui ne font que mettre en danger la sécurité mondiale. Nous savons très bien où les mésaventures militaires de l'Occident en Yougoslavie, en Iraq et en Libye ont mené. Personne n'a conféré aux dirigeants occidentaux le pouvoir d'assumer le rôle de gendarmes du monde, pas plus que celui

d'enquêteurs, de procureurs, de juges et de bourreaux. Nous les exhortons à revenir à la légalité, à respecter la Charte des Nations Unies et à œuvrer collectivement à régler les problèmes qui surviennent, plutôt que de tenter à chaque pas de réaliser leurs rêves géopolitiques égoïstes. Toute notre énergie doit se concentrer sur l'appui au processus politique en Syrie, et à cette fin, toutes les parties prenantes qui ont de l'influence doivent se rassembler dans un effort constructif. La Russie est toujours ouverte à une coopération de ce genre.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour demander une séance du Conseil de sécurité sur les résultats de la mission d'évaluation des Nations Unies à Raqqa et sur la situation dans le camp de Roukban. Nous voyons bien comment les membres de la coalition tentent de compliquer le règlement des problèmes entraînés par leurs agissements en Syrie, notamment les tapis de bombes qu'ils ont déversés pour anéantir la ville de Raqqa. Aucune provocation chimique ne détournera notre attention de cette question.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Staffan de Mistura et le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement Thomas Markram.

Il y a cinq jours à peine, ici, au Conseil (voir S/PV.8221), nous commémorions avec regret l'attaque au sarin de Khan Cheïkhoun commise il y a un an. Ce week-end, une autre attaque dévastatrice au gaz a été commise dans la ville de Douma, tuant plus de 45 civils et en blessant plus de 500 autres. Il s'agit d'une attaque de plus dans la série d'attaques à l'arme chimique en Syrie. C'est inacceptable. Le Royaume des Pays-Bas est un des neuf membres du Conseil de sécurité à avoir demandé la convocation de la séance d'urgence d'aujourd'hui, parce que nous avons tous pensé qu'il était extrêmement important de réagir à cette attaque horrible. Nous devons rétablir l'interdiction de l'utilisation d'armes chimiques. Nous devons réaffirmer les règles élémentaires de l'ordre juridique international et mettre un terme à la tragédie en cours dans la Ghouta orientale et dans la ville de Douma.

Nous avons failli tenir deux séances aujourd'hui parce qu'un membre permanent du Conseil semblait ne pas vouloir d'une discussion axée sur la question dont nous sommes saisis, à savoir l'attaque à l'arme chimique à Douma. On pourrait se demander si cet État Membre ne préférerait pas que la communauté internationale reste les bras croisés, comme une spectatrice, pendant qu'il couvre les crimes de son allié, le régime syrien, dont

certains sont constitutifs de graves crimes de guerre. Le Conseil ne doit pas rester les bras croisés. Il est grand temps que nous agissions, et ce, de trois façons, à savoir en condamnant, en protégeant et en faisant en sorte que les responsables répondent de leurs actes. Premièrement, aujourd'hui, nous devons condamner dans les termes les plus fermes qui soient tout emploi d'armes chimiques. Le droit international a été bafoué. Le silence et l'impunité ne sont pas une option. Cependant, condamner ne suffit pas.

Deuxièmement, nous devons nous acquitter de notre responsabilité de protéger. La protection des civils doit rester une priorité absolue. Nous appelons les garants d'Astana à user de leur influence pour empêcher de nouvelles attaques. Ils doivent garantir une cessation des hostilités et une désescalade de la violence, conformément à la résolution 2401 (2018). Un cessez-le-feu immédiat à Douma est nécessaire, de manière à ce que l'aide humanitaire et médicale puisse être acheminée aux victimes de l'attaque et que le personnel humanitaire soit capable de poursuivre son travail vital. Nous le devons aux hommes, aux femmes et aux enfants de Douma et de la Syrie. Nous le devons à nos propres citoyens.

Le Royaume des Pays-Bas souligne en outre que la majorité des États Membres de l'ONU comptent sur les membres permanents du Conseil pour ne pas utiliser leur droit de veto en cas d'atrocités massives. La communauté internationale doit pouvoir compter sur le Conseil pour faire respecter le droit international humanitaire et l'interdiction internationale de l'utilisation d'armes chimiques, et pour agir lorsque le droit international est bafoué. Je vais être clair. Nous appuyons le travail humanitaire des Casques blancs. Ils font un travail humanitaire extrêmement important pour les civils en Syrie, dans des circonstances épouvantables.

Troisièmement, tous les membres du Conseil insistent régulièrement sur l'importance du principe de responsabilité pour ceux qui emploient des armes chimiques. Pourtant, cela fait des mois que le Conseil ne peut pas avancer sur cette question parce qu'un de ses membres permanents fait usage de son droit de veto. Nous sommes incapables de gérer cette crise parce qu'un membre permanent est directement partie au conflit et a prouvé qu'il défendra le régime syrien coûte que coûte. Nous devons intensifier nos efforts pour mettre en place un mécanisme qui puisse poursuivre le travail méticuleux du Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies et enquêter afin

d'identifier les responsables, indépendamment de la politique au Conseil. Le Mécanisme d'enquête conjoint a établi que le régime syrien et un acteur non étatique avaient utilisé des armes chimiques en Syrie. Comme je l'ai dit la semaine passée (voir S/PV.8221), la suspension du mandat du Mécanisme d'enquête conjoint ne saurait être la fin de l'histoire, et ce d'autant plus que depuis qu'il a cessé d'opérer, nous avons reçu des informations selon lesquelles le régime a mené au moins six nouvelles attaques à l'arme chimique, et peut-être même plus. À ceux qui prétendent que les attaques à l'arme chimique n'ont pas eu lieu, ou que ces récits ont été montés de toutes pièces, j'ai un message clair : il ne faut pas opposer un veto à la création d'un mécanisme efficace, impartial et indépendant chargé de désigner les coupables et de leur demander des comptes.

Nous ne devons pas oublier que l'ONU ne se résume pas au seul Conseil. Nous avons une direction robuste à la tête de l'Organisation, ainsi qu'une Assemblée générale puissante. Elles doivent toutes deux envisager tous les instruments permettant de faire en sorte que des comptes soient rendus pour l'utilisation d'armes chimiques, en se basant sur l'important travail de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et du Mécanisme d'enquête conjoint. Nous saluons le fait que la Mission d'établissement des faits se soit immédiatement mise à enquêter sur le terrible incident survenu à Douma ce week-end. Elle doit bénéficier d'un accès total et de l'entière coopération de toutes les parties. Nous renouvelons notre ferme appui, premièrement, au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011; deuxièmement, à la Commission d'enquête; troisièmement, au Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques, lancé par la France; et quatrièmement, à un renvoi par le Conseil de sécurité de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale à La Haye, qui est la meilleure façon de garantir l'application du principe de responsabilité et la justice.

En conclusion, le Conseil doit agir. La Mission d'établissement des faits de l'OIAIC doit mener à bien son enquête dès que possible, et il ne peut y avoir d'impunité pour l'utilisation d'armes chimiques. Ne pas le faire reviendrait à tolérer ces attaques innommables, à faillir à nos responsabilités et à saper l'architecture internationale qu'ensemble, nous avons construite pour

y mettre fin. Il est temps que le Conseil et la communauté internationale dans son ensemble agissent.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. De Mistura et M. Markram de leurs exposés.

Il y a presque un an exactement, je présentais au Conseil de sécurité des photos d'enfants syriens morts (voir S/PV.7915). Après ce jour-là, j'ai prié pour ne plus jamais avoir à le faire, mais je le pourrais car les images véritablement horribles ne manquent pas. Nous sommes nombreux à avoir travaillé dur pour faire en sorte de ne pas être obligés, un jour, de voir des images de bébés gazés à mort en Syrie. Et alors que nous avions prié pour que ce jour n'arrive jamais, il est de nouveau arrivé. Des armes chimiques ont une fois de plus été utilisées sur des hommes, des femmes et des enfants syriens. Et une fois de plus, le Conseil de sécurité se réunit à cause de cela.

Je ne montrerai pas, cette fois-ci, d'images des victimes. Je le pourrais; elles sont nombreuses, et elles sont horribles. Pires encore sont les vidéos qui sont gravées dans nos esprits et que personne ne devrait jamais avoir à regarder. Je pourrais montrer des photos de petits enfants gisant, morts, à côté de leurs mères ou de leurs frères et sœurs – ou même de bébés et de nourrissons encore en couches, gisant tous ensemble, morts. Leur peau est de cette teinte gris-bleu qui nous est tragiquement familière, désormais, du fait de photos d'attaques à l'arme chimique. Leurs yeux sont ouverts et sans vie, et une mousse blanche sort de leurs bouches et de leurs nez. Ces morts sont des Syriens sans armes, pas des soldats, et ils correspondent à la définition même de personnes innocentes et inoffensives. De fait, ce sont des femmes et des enfants qui se cachaient dans des sous-sols pour échapper à une nouvelle agression de Bashar Al-Assad. Ce sont des familles qui se cachaient sous terre pour fuir les bombes classiques et l'artillerie utilisées par Bashar Al-Assad, mais les sous-sols dont ces familles syriennes pensaient qu'ils les protégeraient des bombes classiques étaient le pire endroit possible où se trouver lorsque des armes chimiques sont tombées du ciel. Samedi soir, les sous-sols de Douma sont devenus leurs tombeaux.

Il est impossible de savoir avec certitude combien de personnes sont mortes, parce que l'accès à Douma est coupé par les forces d'Assad. À ce que l'on sait, il y a des dizaines de morts et des centaines de blessés. Je pourrais montrer des photos de survivants – des enfants aux yeux qui brûlent et le souffle coupé. Je pourrais montrer des photos de secouristes en train de laver les victimes

pour éliminer les produits chimiques, et de poser des respirateurs sur les enfants, ou des photos de secouristes passant dans des pièces où des familles entières gisent sans bouger, les bébés toujours serrés dans les bras de leurs parents. Je pourrais montrer des photos d'une attaque à l'arme chimique sur un hôpital. Je pourrais montrer des photos d'hôpitaux frappés par des barils d'explosifs dans le sillage d'une attaque chimique. Des ambulances et des véhicules de secours ont été attaqués à maintes reprises, pour faire le plus grand nombre de morts parmi les civils. Les centres de protection civile ont été attaqués pour paralyser les interventions médicales afin d'intensifier les souffrances des survivants. Qui peut bien faire ce genre de chose? Il n'y a qu'un monstre pour cela. Il n'y a qu'un monstre pour prendre des civils pour cible, avant de s'assurer qu'il n'y a pas d'ambulances pour transférer les blessés, pas d'hôpitaux pour leur sauver la vie et pas de médecins ni de médicaments pour soulager leurs douleurs.

Je pourrais montrer au Conseil des photos de tous ces meurtres et de toutes ces souffrances, mais à quoi bon? Le monstre qui est responsable de ces attaques n'a aucune conscience, et il ne serait même pas choqué par des images d'enfants morts. Il est impossible de faire honte au régime russe, dont les mains sont couvertes du sang des enfants syriens, en lui montrant des photos de ses victimes. Nous avons déjà essayé. Nous ne devons pas oublier le rôle de la Russie et de l'Iran, qui ont épaulé le régime d'Assad tandis qu'il se livre à cette destruction meurtrière. La Russie et l'Iran ont des conseillers militaires sur les bases aériennes et dans les centres d'opérations d'Assad. Des responsables russes sont sur le terrain pour aider à mener la campagne du régime visant à affamer la population afin qu'elle se rende, et les forces alliées iraniennes se chargent d'une grande partie des basses œuvres.

Lorsque l'armée syrienne s'acharne sur les civils, elle utilise le matériel militaire que lui a donné la Russie. La Russie pourrait mettre un terme à cette tuerie aveugle si elle le voulait, mais elle se tient aux côtés du régime d'Assad, qu'elle appuie sans hésitation. À quoi bon essayer de faire honte à ces gens? Après tout, aucun gouvernement civilisé ne voudrait avoir quoi que ce soit à voir avec le régime meurtrier d'Assad. Des photos d'enfants morts ne veulent pas dire grand-chose pour des gouvernements, comme celui de la Russie, qui consacrent leurs propres ressources à soutenir Al-Assad.

Le Conseil, qui avait vu les images l'an dernier, n'a pas pu agir parce que la Russie l'en a empêché à chaque

fois. Depuis un an, nous laissons les vies de Syriens innocents être l'otage de la Russie et de son alliance avec le régime d'Assad. Cela a également permis à la Russie d'éroder la crédibilité de l'ONU. Même si le Conseil de sécurité est prompt à condamner l'emploi d'armes chimiques, la Russie empêche ensuite toute action. Elle a opposé son veto à cinq projets de résolution sur cette seule question et a utilisé, au total, 11 veto pour sauver Al-Assad. Et nous continuons de vivre comme si de rien n'était.

Le Conseil a créé le Mécanisme d'enquête conjoint. Ce dernier a conclu que le régime syrien était responsable de l'attaque perpétrée à Khan Cheïkhoun il y a un an. Parce que la Russie appuyait Al-Assad et ses agissements, elle a éliminé le Mécanisme. Nous nous sommes indignés, et puis nous avons continué de vivre comme si de rien n'était. Nous avons insisté pour que soit instauré un cessez-le-feu. Le Conseil l'a adopté à l'unanimité, mais il a été immédiatement ignoré par la Russie et par Al-Assad. Nous nous sommes indignés, et puis nous avons continué de vivre comme si de rien n'était. Et aujourd'hui, voilà où nous en sommes : aux prises avec ce qu'il nous en coûte d'avoir cédé à la Russie pour préserver l'unité – une unité dont la Russie nous a montré à maintes reprises qu'elle ne la voulait pas. Voilà où nous en sommes, dans un monde où l'utilisation d'armes chimiques se banalise – depuis un aéroport indonésien jusqu'à un village anglais, en passant par les maisons et les hôpitaux de Syrie. Depuis que le régime d'Assad a utilisé des armes chimiques à Khan Cheïkhoun il y a un an, des armes chimiques auraient été utilisées des dizaines de fois, et le Conseil ne fait rien.

Nous ne parlons pas aujourd'hui d'une querelle entre les États-Unis et la Russie. Nous parlons d'une utilisation inhumaine d'agents chimiques sur des civils innocents. Chacune des nations présentes au Conseil est officiellement opposée à l'utilisation d'armes chimiques. Il n'est plus possible de rationaliser notre inaction. Nous avons déjà présenté et distribué au Conseil un projet de résolution exigeant un accès humanitaire sans entrave aux habitants de Douma. Al-Assad fait tout ce qui est en son pouvoir pour infliger un maximum de souffrances à Douma. Notre priorité doit être d'aider les populations affamées, malades et blessées qui ont été abandonnées. Nous demandons également au Conseil de rétablir immédiatement un mécanisme véritablement professionnel et impartial pour les attaques à l'arme chimique en Syrie, y compris pour l'attaque perpétrée ce week-end. Nous espérons que nos collègues du Conseil se joindront à nous, comme ils l'ont fait par le passé.

C'est vraiment le moins que l'on puisse faire pour répondre à l'attaque à laquelle nous venons d'assister. L'obstructionnisme de la Russie ne doit pas faire de nous des otages lorsque nous sommes confrontés à une attaque de ce genre. Les États-Unis sont déterminés à voir le monstre qui a largué des armes chimiques sur le peuple syrien répondre de ses actes. Les personnes ici présentes ont entendu ce que le Président des États-Unis a dit sur ce point. Les réunions se poursuivent. Des décisions importantes sont examinées en ce moment-même. Nous sommes au bord d'un dangereux précipice. Ce fléau qu'est l'utilisation d'armes chimiques, contre lequel le monde était autrefois uni, est sur le point de devenir la norme. La communauté internationale ne doit pas laisser faire. Nous n'en sommes plus à montrer des photos de bébés morts. Nous n'en sommes plus à en appeler à la conscience humaine. Nous avons atteint le stade où le monde doit pouvoir voir que justice est faite. L'histoire se rappellera cette date comme étant le moment où le Conseil de sécurité a honoré ses obligations, ou bien celui où il a prouvé son incapacité totale à protéger le peuple syrien. Quoi qu'il en soit, les États-Unis réagiront.

M. Delattre (France) : Je remercie la présidence péruvienne pour la tenue de cette séance d'urgence que la France a sollicitée avec huit autres États membres du Conseil. Je remercie également l'Envoyé spécial Staffan de Mistura et le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Thomas Markram, pour leurs exposés très éclairants.

Il est des moments dans la vie des nations où l'essentiel est en jeu : la vie ou la mort, la paix ou la guerre, la civilisation ou la barbarie, l'ordre international ou le chaos. C'est le cas aujourd'hui après le terrible carnage chimique qui a de nouveau repoussé les limites de l'horreur samedi à Douma. Nous savons en effet que deux nouvelles attaques chimiques particulièrement graves ont été perpétrées à Douma en ce 7 avril, dont le bilan humain, provisoire mais déjà effroyable, s'élève à près de 50 morts, parmi lesquels de nombreux enfants, et un millier de blessés. Ce bilan pourrait être plus lourd encore, certaines zones restant inaccessibles aux secours. Une nouvelle fois, des substances toxiques ont été larguées pour asphyxier, tuer et terroriser des populations civiles, en les atteignant jusque dans des sous-sols où elles se réfugient. Le gaz de chlore a cette particularité d'être un gaz lourd, capable de descendre dans les caves, et c'est pour cela qu'il est utilisé. Voilà le niveau de cynisme meurtrier auquel on en est arrivé en Syrie.

Il n'y a pas de mots pour qualifier l'horreur des images qui nous sont parvenues ce 7 avril, quasiment un an après l'attaque de Khan Cheikhoun, qui avait tué plus de 80 personnes. Ce que l'on voit sur les milliers de photos et de vidéos qui ont émergé en quelques heures depuis les attaques du 7 avril nous rappelle les images que nous avons trop souvent vues, d'enfants et d'adultes suffoquant du fait d'une exposition à du gaz de chlore concentré. Mais ce que l'on voit aussi, ce sont des personnes souffrant de fortes convulsions, de phénomènes de salivation excessive, dont les yeux sont brûlés; autant de symptômes typiques d'une exposition à un agent neurotoxique puissant, combiné au chlore pour en augmenter l'effet létal. Au total, je l'ai dit, plus de 1 000 personnes auraient été exposées à cette composition chimique meurtrière.

L'expérience et les rapports successifs du Mécanisme d'enquête conjoint font qu'il n'existe aucun doute sur les auteurs de cette nouvelle attaque. Seuls les forces armées syriennes et leurs services ont le savoir-faire nécessaire pour développer des substances toxiques aussi sophistiquées, et avec ce niveau de létalité. Et seuls les forces armées syriennes et leurs services ont un intérêt militaire à leur utilisation. Cette attaque est intervenue à Douma, une zone qui fait l'objet d'un pilonnage incessant de l'armée et de l'aviation syriennes depuis plusieurs semaines. Le recours à de telles armes permet, hélas, des avancées tactiques bien plus rapides qu'une arme conventionnelle.

Nul d'entre nous n'ignore que le régime syrien a déjà été désigné responsable de l'usage de chlore et de gaz sarin comme armes chimiques par le Mécanisme d'enquête conjoint de l'ONU et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à quatre reprises au moins. Nul n'a d'illusions sur la sincérité de la déclaration qu'a fait la Syrie sur l'état de ses stocks chimiques en 2013. Nous en avons malheureusement, une nouvelle fois, la preuve par les faits. C'est conforme à la stratégie de terreur du régime à l'égard des civils. Nous avons déjà vécu cela. Nier l'évidence aux yeux du monde serait au mieux de la mauvaise foi, au pire de la complicité. Le régime de Damas espère sans doute aussi, en semant la terreur, accélérer la conquête des autres zones et centres urbains dont il veut prendre le contrôle. Quoi de plus efficace, pour faire fuir ceux qui lui résistent, que ces sièges dignes du Moyen Âge, l'horreur chimique en plus? Ne nous y trompons pas, ces enfants figés dans une mort atroce ne sont pas des victimes dites «collatérales». Ce sont des cibles délibérées de ces attaques chimiques conçues et planifiées pour cela – pour terroriser. En cela,

c'est bien à un terrorisme d'État que se livre le régime de Damas, avec son cortège de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité.

L'offensive et les bombardements menés par le régime, ainsi que ses alliés russes et iraniens, au cours des dernières 48 heures prouvent combien ceux-ci sont engagés dans une fuite en avant militaire, sans égard pour son coût humain. Cette nouvelle escalade de violence, ponctuée par un nouvel usage d'armes chimiques, nous confronte à la folie destructrice d'un régime jusqu'aboutiste, qui s'emploie à anéantir sa population, sans que ses soutiens russes et iraniens ne puissent ou ne veuillent l'arrêter. Nous savons, et les autorités russes l'ont confirmé elles-mêmes à plusieurs reprises, que des forces militaires russes sont présentes en Ghouta orientale, au sol et dans les airs. En ce 7 avril, au moment même où avait lieu la seconde attaque chimique sur Douma, des avions russes participaient également à des opérations aériennes en région de Damas. L'appui militaire russe et iranien est présent sur le terrain et à tous les échelons de l'appareil de guerre syrien, et aucun avion syrien ne décolle sans que l'allié russe en soit informé. Ces attaques sont donc intervenues soit avec l'accord tacite ou explicite de la Russie, soit malgré elle et en dépit de sa présence militaire. Je ne sais laquelle de ces deux dérives est la plus alarmante pour notre sécurité collective.

Les enjeux de cette nouvelle attaque sont d'une extrême gravité. Elle est une nouvelle preuve de la banalisation du recours aux armes chimiques, que l'on doit imputer non seulement à un régime devenu incontrôlable, qui continue en toute impunité de gazer des civils, mais aussi à ses soutiens, parmi lesquels un membre permanent du Conseil de sécurité, qui a failli à son engagement de mettre en œuvre la résolution 2118 (2013) qu'il avait lui-même coprésentée, et dont la responsabilité dans cette tragédie interminable qu'est la guerre en Syrie est accablante.

C'est donc vers la Russie que la France se tourne naturellement aujourd'hui pour formuler deux exigences. La première exigence est l'arrêt des hostilités et l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat en Syrie, conformément à la résolution 2401 (2018), adoptée le 24 février dernier, et qui n'a à ce jour jamais été respectée par le régime de Damas. La France déplore vivement qu'il ait été impossible de faire appliquer cette résolution, adoptée pourtant à l'unanimité, et qui prévoit une trêve ainsi qu'un accès humanitaire d'urgence.

La deuxième exigence, c'est la création d'un nouveau mécanisme d'enquête international qui pourra consigner tous les paramètres de l'attaque de Douma et contraindre ses responsables à répondre de leurs actes devant la justice. La disparition du Mécanisme d'enquête conjoint en novembre dernier, en raison des deux veto successifs de la Russie, nous a privés d'un outil de dissuasion essentiel. C'est pourquoi nous appuyons toute initiative visant à combler ce vide. C'est dans cet esprit que la France s'est engagée en faveur d'un partenariat pour la lutte contre l'impunité chimique. C'est dans le même esprit que nous soutenons le projet de résolution proposé aujourd'hui par les États-Unis.

Avec cette attaque, le régime d'Assad vient une nouvelle fois tester la détermination de la communauté internationale à faire respecter l'interdiction de l'usage d'armes chimiques. Il doit trouver de notre part une réponse unie, forte et implacable. Il doit entendre que l'usage d'armes chimiques contre des populations civiles ne sera plus toléré et que ceux qui contreviennent à cette règle fondamentale de notre sécurité collective devront en répondre et en assumer les conséquences. C'est une réponse internationale que le régime d'Assad a besoin d'entendre, et la France est prête à y prendre toute sa part, aux côtés de ses partenaires.

In fine, nous savons que seule une solution politique inclusive permettra de mettre un terme à sept années d'un conflit qui a coûté la vie à 500 000 personnes et en a poussé des millions sur les routes de l'exil. C'est pourquoi la France restera pleinement engagée en soutien de l'Envoyé spécial de l'ONU et du processus de Genève. Mais face à ce nouveau carnage, nous ne pouvons plus nous contenter de répéter des mots, qui, à force de ne pas être suivis des faits, risquent fort d'être dépourvus de tout sens. Et je veux redire ici, comme l'a souligné le Président Macron à plusieurs reprises, que la France assumera toutes ses responsabilités au titre de la lutte contre la prolifération chimique. La France sera claire. Elle tiendra ses engagements et sa parole.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et M. Markram de leurs exposés. Je remercie aussi toutes les équipes des Nations Unies sur le terrain pour le travail important et incroyablement difficile qu'elles accomplissent.

Comme M. Staffan de Mistura l'a dit, il s'agit d'une séance importante du Conseil de sécurité. Mon gouvernement partage l'indignation exprimée avec beaucoup d'éloquence par d'autres collègues aujourd'hui. Il

est vraiment terrifiant de penser aux victimes et aux familles réfugiées dans les sous-sols quand le chlore les a atteintes.

C'est la troisième fois en cinq jours que le Conseil se réunit pour parler des armes chimiques. Cela est effrayant, au sens propre du terme. Le Conseil doit redouter ce qui risque d'arriver : que les armes chimiques soient utilisées de façon routinière pendant les combats. En tant qu'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni estime que nous avons une responsabilité particulière de faire respecter l'interdiction des armes de destruction massive partout dans le monde. Nous sommes d'accord avec l'Ambassadeur des Pays-Bas sur le fait que les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité ont une responsabilité particulière. Je crois que quatre membres permanents du Conseil de sécurité en sont convaincus, mais pas le cinquième. L'Ambassadeur russe a parlé de résurgence de la guerre froide. Ce n'est pas la guerre froide. Pendant la guerre froide, il n'y a pas eu un mépris aussi flagrant pour l'interdiction universelle d'utiliser des armes de destruction massive.

L'Envoyé spécial du Secrétaire général a aussi parlé de risque d'escalade et, plus largement, de menace à la paix et à la sécurité internationales. Nous partageons ses craintes, mais c'est le Gouvernement syrien et ses soutiens, l'Iran et la Russie, qui font perdurer les combats et font peser la menace de l'instabilité sur la région et au-delà. Nous nous interrogeons réellement sur ce qui se passe sur la base aérienne T-4, avec ces combattants étrangers et ces mercenaires.

Notre collègue russe nous a mis au défi aujourd'hui de dire pourquoi nous croyons que c'est la Syrie qui a mené l'attaque et pourquoi nous croyons que des armes chimiques ont été utilisées. En voici les raisons. Le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies a établi que des armes chimiques ont été utilisées à six reprises entre 2014 et 2017. Dans deux cas, il a attribué à Daech l'utilisation de gaz moutarde, dans trois autres cas, il a attribué au régime syrien l'utilisation de chlore, et, dans le dernier cas, il a attribué au régime syrien l'utilisation de gaz sarin. Il s'agit de l'attaque menée à Khan Cheïkhoun, qui a fait l'objet d'une séance du Conseil la semaine dernière, et qui avait conduit au raid aérien mené par les États-Unis - que nous avons appuyé - contre la base de Chaaïrat. En outre, comme l'Ambassadeur de la France l'a dit, il y a eu des informations faisant état d'alertes

lancées par les Russes et les Syriens avant l'attaque ainsi que du survol de la zone par des hélicoptères MI-8. Ces informations nous sont parvenues du terrain.

J'ai écouté attentivement le plaidoyer de l'Ambassadeur russe. Comme je viens de le dire, le Royaume-Uni pense que le régime syrien est responsable des dernières attaques. Mais il n'existe qu'un moyen de le confirmer – avoir une mission indépendante d'établissement des faits, suivie par une enquête indépendante – puisque nous savons tous que la raison d'être des missions d'établissement des faits est de déterminer si des armes chimiques ont été utilisées, et dans ce cas, de quel type d'armes chimiques il s'agit. Mais seule une enquête pourra dire qui est responsable de leur utilisation et ouvrir, par conséquent, la voie à l'application du principe de responsabilité.

C'est avec grand intérêt que j'ai entendu l'Ambassadeur russe proposer qu'une mission d'établissement des faits de l'OIAC se rende sur les lieux et qu'elle soit placée sous protection des forces russes. Je crois qu'il s'agit là d'une offre qui mérite d'être envisagée mais il faudrait, bien entendu, que la mission ait une totale liberté d'action et d'accès. Toutefois, dans l'intervalle, la question de savoir qui a commis ces atrocités reste posée. C'est pourquoi nous appuyons le projet de résolution présenté par les États-Unis, et pourquoi nous pensons qu'il n'existe pas de raison légitime de ne pas appuyer la demande faite au Conseil de créer un mécanisme d'enquête indépendant. Comme je l'ai dit précédemment, nous n'avons rien à cacher, mais il semble que la Russie, la Syrie et ses soutiens en Iran ont peur de quelque chose.

Dans son intervention, l'Ambassadeur russe s'en est pris tout particulièrement au Royaume-Uni, aux États-Unis et à la France. Je voudrais, à mon tour, répondre à ces critiques. C'est la Syrie et ses soutiens - la Russie et l'Iran - qui sont responsables de la barbarie en cours en Syrie. L'emploi d'armes chimiques est une escalade diabolique. Il me semble que la Russie est en train d'essayer de transformer le débat au Conseil sur l'emploi d'armes chimiques en une querelle entre l'Est et l'Ouest, en se présentant comme la victime. Quand il s'agit d'armes chimiques, l'enjeu est bien trop grave pour se servir de la politique entre l'Est et l'Ouest. Il est facile de sécher les larmes de crocodile que la Russie verse sur les victimes dans la Ghouta orientale. Elle n'a qu'à se joindre à nous dans nos efforts apolitiques pour que les agents humanitaires et de protection des Nations Unies puissent faire leur travail, c'est-à-dire venir en

aider aux civils et atténuer les risques qu'ils encourent. Il est également facile de répondre au souhait de la Russie de voir désigner les responsables de l'emploi d'armes chimiques. Elle n'a qu'à se joindre à nous et permettre à l'ONU de mettre sur pied un mécanisme international d'enquête pour déterminer les responsables. Je réitère ici les deux exigences formulées par mon collègue français, et j'espère que nous pourrions aller de l'avant.

Je n'avais pas l'intention de parler de l'affaire Skripal et de l'incident de Salisbury, mais puisque mon collègue russe l'a fait, je l'évoquerai moi aussi aujourd'hui. Il a demandé quels étaient les points communs entre Salisbury et la Syrie. Je crois qu'il est important que je signale que les deux affaires diffèrent sur les aspects suivants. Premièrement, une enquête approfondie est en cours à Salisbury. Comme nous avons pu l'entendre, il n'y a pas d'enquête en cours en Syrie. Le Gouvernement britannique s'emploie, à Salisbury, à protéger sa population, comme c'est là son devoir. Le Gouvernement syrien, au contraire, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, attaque et gaze sa population. Je suis désolée d'avoir à dire que ce que les deux affaires ont en commun, c'est le refus de la Russie d'assumer ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité s'agissant d'empêcher l'utilisation d'armes de destruction massive et le fait qu'elle appuie irresponsable l'emploi de telles armes par ses agents et ses alliés.

Ce n'est pas nous qui cherchons à isoler la Russie. Elle s'isole d'elle-même en refusant de se joindre à la vaste majorité des membres Conseil qui veut trouver un moyen non polémique de sortir de cette impasse et de s'attaquer au problème de l'emploi d'armes chimiques contre les civils en Syrie. L'Ambassadeur russe a parlé des « amis » des États-Unis. Le Gouvernement et le peuple britanniques sont fiers d'être les amis des États-Unis. Nous nous tenons aux côtés de tous les membres du Conseil qui veulent trouver une solution au problème des armes chimiques et dépêcher une mission d'établissement des faits et une enquête dignes de ce nom, en guise de premier pas vers la fin de ce conflit épouvantable.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, et le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Markram, de leurs exposés. La Chine prend note des informations indiquant que des armes chimiques auraient été une fois de plus utilisées en Syrie, faisant des victimes parmi les civils. Cette situation préoccupe grandement la Chine.

La position de la Chine au sujet des armes chimiques a toujours été constante et claire. Nous sommes fermement opposés à l'emploi d'armes chimiques par qui que ce soit - État, organisation ou individu - et en toutes circonstances. Quel que soit le moment ou le lieu, aucun emploi d'armes chimiques ne peut être toléré. La Chine est pour une enquête approfondie, objective et impartiale sur l'incident en question afin de parvenir à des conclusions fondées sur des preuves irréfutables qui résistent à l'épreuve du temps et pour que les auteurs et les parties responsables puissent être traduits en justice.

La question des armes chimiques en Syrie est étroitement liée à celle d'un règlement politique de la situation syrienne. La Chine appuie le rôle important que continuent de jouer le Conseil de sécurité et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en tant que principal moyen de régler la question des armes chimiques en Syrie. Nous espérons que les parties concernées adopteront une démarche pour parvenir à une solution par la voie de la concertation, établir les faits, prévenir tout emploi futur d'armes chimiques, préserver l'unité du Conseil de sécurité et coopérer avec les efforts déployés par les parties concernées pour faire avancer le processus politique en Syrie.

Le conflit syrien est entré dans sa huitième année et a infligé d'énormes souffrances aux Syriens. Un règlement politique est la seule solution à cette question. La communauté internationale doit rester attachée à un règlement politique du conflit, tout en respectant pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du pays.

La Chine s'est toujours opposée à l'emploi ou à la menace de la force dans les relations internationales. Nous avons toujours plaidé pour le respect de la Charte des Nations Unies. Toutes les parties doivent accroître leur soutien aux efforts de médiation de l'ONU et obliger les parties en Syrie à rechercher un règlement politique en vertu du principe de l'appropriation et de la direction par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015).

La lutte contre le terrorisme est une question importante et urgente dans le cadre du règlement politique de la question syrienne. La communauté internationale doit renforcer sa coordination, défendre des normes uniformes et combattre tous les groupes terroristes désignés en tant que tels par le Conseil de sécurité.

Lors d'une récente réunion du Conseil de sécurité, la Chine a exposé sa position de principe concernant

l'incident Skripal (voir S/PV.8224). La Chine estime que les parties concernées doivent respecter à la lettre leurs obligations au titre de la Convention sur les armes chimiques et, en conformité avec les dispositions pertinentes de cette convention, mener une enquête complète, impartiale et objective tout en traitant les questions concernées dans le cadre de l'OIAC. La Chine espère que les parties concernées travailleront conformément aux principes de respect mutuel et d'égalité, engageront des consultations, coopéreront, éviteront la politisation et les mesures susceptibles d'aggraver encore les tensions et régleront comme il se doit leurs différends par le dialogue.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Staffan de Mistura et M. Thomas Markram de leurs exposés cet après-midi. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir accédé à notre demande de convoquer une séance d'urgence.

Nous sommes consternés par l'escalade généralisée de la violence en Syrie, comme l'a décrit aujourd'hui M. Staffan de Mistura, en violation flagrante des diverses résolutions, dont la résolution 2401 (2018). À cet égard, je voudrais exhorter les autorités syriennes représentées dans cette salle ainsi que les garants d'Assad à respecter les résolutions du Conseil de sécurité.

Nous avons demandé la tenue de cette séance aujourd'hui, car ce week-end, nous avons été une fois de plus confrontés à des allégations effroyables d'attaques à l'arme chimique en Syrie, cette fois-ci à Douma, aux portes de Damas. Des informations inquiétantes nous sont parvenues concernant un grand nombre de victimes civiles, notamment des femmes et des enfants. Les images choquantes que nous avons vues sont absolument révoltantes. Nous sommes alarmés par ces allégations extrêmement graves, et une enquête indépendante et approfondie doit être immédiatement ouverte.

Je voudrais réaffirmer que la Suède appuie tous les efforts menés par la communauté internationale pour lutter contre l'utilisation et la prolifération d'armes chimiques où que ce soit dans le monde, que ce soit par des États ou par des acteurs non étatiques. Nous condamnons sans équivoque et dans les termes les plus fermes l'utilisation d'armes chimiques, y compris en Syrie. Il s'agit d'une violation grave du droit international qui constitue par ailleurs une menace pour la paix et la sécurité internationales. L'emploi d'armes chimiques dans le cadre d'un conflit armé est toujours interdit et correspond à un crime de guerre. Tous les

responsables doivent répondre de leurs actes. Nous ne saurions tolérer l'impunité.

La crédibilité du Conseil se mesurera à l'aune de sa réaction face à l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. La réponse que nous apporterons aux dernières informations provenant de Douma sera dès lors décisive. En dépit des difficultés, nous devons mettre de côté nos divergences et présenter un front uni. L'heure de l'unité a sonné. Nous estimons que les mesures suivantes doivent être prises.

Premièrement, nous devons condamner dans les termes les plus fermes l'utilisation continue d'armes chimiques en Syrie.

Deuxièmement, notre priorité immédiate doit être de mener une enquête sur les informations préoccupantes provenant de Douma. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'annonce faite par le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (d'après laquelle la Mission d'établissement des faits pour la Syrie – à laquelle nous réaffirmons notre plein appui – est en train de recueillir des informations auprès de toutes les sources disponibles. Nous espérons que cette mission pourra être rapidement déployée en Syrie.

Troisièmement, tous les États, ainsi que les parties au conflit, notamment les autorités syriennes, doivent coopérer pleinement avec la Mission d'établissement des faits. Ce qu'il faut en particulier, c'est un accès sûr et sans entrave au site de Douma, ainsi qu'à toutes les informations et éléments de preuve jugés pertinents par la Mission d'établissement des faits afin qu'elle puisse mener son enquête de façon indépendante.

Quatrièmement, nous devons de toute urgence redoubler d'efforts au sein du Conseil pour convenir d'un nouveau mécanisme indépendant et impartial chargé d'établir les responsabilités afin d'identifier les auteurs de l'emploi d'armes chimiques.

Enfin, si les allégations d'emploi d'armes chimiques sont confirmées et que les responsables sont identifiés, ils devront rendre des comptes.

Nous sommes prêts à collaborer activement et de manière constructive avec les autres membres du Conseil pour agir immédiatement. À cette fin, nous avons distribué des éléments pour contribuer à nos débats. Nous devons engager immédiatement des consultations afin de sortir de l'impasse actuelle et d'assumer la responsabilité qui nous incombe en vertu de la Charte

des Nations Unies. Nous le devons aux nombreuses victimes des crimes commis dans ce conflit.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, et le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Thomas Markram, de leurs exposés importants.

Nous sommes horrifiés par la nouvelle d'une autre attaque meurtrière dans la Ghouta orientale, qui a eu lieu samedi soir. Des dizaines de personnes ont péri du fait d'un acte de violence inhumain contre les civils à Douma. Les informations disponibles sur les symptômes des victimes confirment qu'ils sont conformes à ceux causés par un agent chimique.

La Pologne condamne cette attaque barbare et espère qu'il sera possible d'amener les auteurs à répondre de leurs actes. Aucun objectif militaire ou politique ne saurait justifier l'extermination de personnes vulnérables et innocentes, en particulier celles qui se font soigner dans des installations médicales. Ce crime atroce semble être une réponse cynique aux débats tenus au Conseil la semaine dernière, lorsque nous avons commémoré le premier anniversaire de l'attaque de Khan Cheïkhoun (voir S/PV.8221).

Nous appelons les acteurs ayant une influence sur la situation en Syrie, en particulier la Fédération de Russie et l'Iran, à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir toute nouvelle utilisation d'armes de destruction massive et parvenir à la cessation complète des hostilités sur tout le territoire syrien. Nous insistons sur le fait que toutes les parties au conflit doivent s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.

Comme cela a été affirmé à maintes reprises par les membres du Conseil, ainsi que par les responsables de l'Organisation des Nations Unies et les représentants de l'Union européenne, il est extrêmement regrettable que la reconduction du mandat du Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies ait fait l'objet d'un veto, ce qui a permis aux responsables d'attaques chimiques commises depuis de rester impunis. Aujourd'hui, nous voyons les résultats de cette impunité avec de nouvelles attaques perpétrées contre des civils au moyen de produits chimiques utilisés comme arme.

Nous exhortons tous nos partenaires au Conseil à engager un débat sérieux et de bonne foi afin de remettre en place un mécanisme de reddition des comptes en lien

avec les attaques chimiques commises en Syrie. C'est le minimum que nous puissions faire pour les victimes de la Ghouta, de Khan Cheïkoun, de Latamné et des nombreux autres lieux où des armes chimiques ont été utilisées.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Staffan de Mistura et M. Thomas Markram de leurs exposés.

Les informations selon lesquelles des armes chimiques auraient été utilisées à Douma samedi et les vidéos et les photos que nous avons vues dans les médias sont en effet très inquiétants. Le fait que nous continuons de recevoir des informations faisant état de l'utilisation d'armes chimiques dans le cadre des activités militaires en cours en Syrie est également très alarmant. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, nous condamnons fermement toute utilisation d'armes chimiques par qui que ce soit, quelles que soient les circonstances. Rien ne saurait justifier le recours aux armes chimiques. Ceux qui ont commis ces actes inhumains doivent être identifiés et en répondre. Ceci est crucial, non seulement pour les victimes des armes chimiques en Syrie, mais aussi pour maintenir la paix et la sécurité internationales et préserver le dispositif de non-prolifération.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans sa déclaration du 8 avril, qui a été reprise par l'Envoyé spécial, toute utilisation d'armes chimiques, si elle est confirmée, est odieuse et nécessite une enquête approfondie. Il faudra notamment veiller au respect du principe de responsabilité, un aspect qui ne fait pas encore l'objet d'un consensus au sein du Conseil. Entre-temps, nous estimons que les allégations d'utilisation d'armes chimiques à Douma et dans d'autres régions de la Syrie doivent faire l'objet d'une enquête de la part de la Mission d'établissement des faits et que toutes les parties doivent coopérer pleinement à cet égard, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Même si nous convenons tous qu'il est indispensable de garantir le respect du principe de responsabilité à des fins de dissuasion et en vue de mettre un terme à l'utilisation d'armes chimiques en Syrie et ailleurs, il n'existe actuellement aucun mécanisme d'enquête indépendant, impartial et professionnel à même d'identifier les individus, les entités et les acteurs étatiques ou non étatiques qui utilisent des armes chimiques dans le pays. À cet égard, le Conseil doit présenter à nouveau un front uni et mener des discussions fructueuses et constructives en vue de combler les lacunes institutionnelles existantes.

Nous savons tous que les menaces qui pèsent actuellement sur la paix et la sécurité internationales deviennent de plus en plus complexes de jour en jour. Nous constatons que la prolifération d'armes nucléaires constitue un réel danger et que les normes internationales concernant l'utilisation d'armes chimiques sont également violées. Le niveau de confiance entre les grandes puissances n'a jamais été aussi bas qu'en ce moment depuis la fin de la guerre froide, ce qui a de graves implications non seulement pour la paix et la sécurité mondiales, mais aussi pour les objectifs porteurs de transformation que nous nous sommes fixés. Nous ne pouvons pas envisager de faire des progrès dignes de ce nom en vue de la réalisation des objectifs de développement durable sans créer l'environnement de sécurité propice à l'échelle mondiale. Pour le moment, nous ne pouvons pas affirmer que l'environnement actuel est favorable à des progrès dans ce domaine.

C'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale de la promotion et du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Malheureusement, il n'a pas pu faire face efficacement aux menaces et aux défis nouveaux et émergents à la paix et à la sécurité auxquels nous sommes confrontés actuellement. Il est de plus en plus évident que l'absence d'unité et de cohésion entre les membres porte atteinte à la crédibilité du Conseil. Nous, les membres élus, devons peut-être chercher des voies et des moyens d'accroître notre influence, pour contribuer à améliorer l'efficacité du Conseil. Si les grandes puissances n'engagent pas un dialogue pour instaurer la confiance et l'entente nécessaires, il sera extrêmement difficile de relever certains des défis les plus difficiles et les plus complexes en matière de sécurité auxquels nous ayons jamais été confrontés, y compris la situation en Syrie.

En fait, la situation va certainement se détériorer si rien n'est fait. Nous ne pouvons pas nous permettre d'adopter la politique de l'autruche. Les dangers sont bien visibles. C'est pour cette raison qu'il faut saisir toutes les occasions qui se présentent. C'est également pour cette raison que nous sommes encouragés par les annonces concernant les prochaines réunions au sommet. Nous ne pouvons qu'espérer que ces réunions contribueront à désamorcer les tensions et seront l'occasion de mener des discussions sérieuses en vue de définir une approche commune pour faire face aux menaces et aux défis actuels. Plus tôt ces discussions auront lieu, meilleures seront les chances de préserver la paix et la stabilité mondiales. C'est une question qui constitue de plus en plus une source de vives préoccupations. En réalité,

je minimise l'ampleur du danger potentiel auquel nous faisons face.

M. Tanoh-Boutchou (Côte d'Ivoire) : La délégation ivoirienne remercie M. De Mistura et M. Markram pour leurs différents exposés sur les derniers développements de la situation en Syrie, suite à la reprise des combats à Douma, dans la Ghouta orientale, et des bombardements sur la ville de Damas, après la relative accalmie de ces dernières semaines. Elle voudrait articuler sa déclaration autour de trois points principaux.

Premièrement, la Côte d'Ivoire reste fortement préoccupée par les récentes informations faisant état d'attaques à l'arme chimique contre des populations civiles innocentes, qui auraient fait de nombreuses victimes présentant des symptômes d'une exposition à un agent chimique. La Côte d'Ivoire, tout en réaffirmant son rejet catégorique de tout usage d'armes chimiques en temps de paix comme en temps de guerre, condamne énergiquement de tels actes, et demande que toute la lumière soit faite sur ces événements, avec la contribution de toutes les parties prenantes.

Face aux allégations d'usage récurrent d'armes chimiques par les belligérants dans le cadre du conflit syrien, la délégation ivoirienne souligne qu'il est plus que jamais important que la communauté internationale envoie un signal fort, pour montrer, au-delà des condamnations de principe habituelles, sa détermination à arrêter définitivement ce cycle infernal.

L'utilisation d'armes chimiques viole les normes les plus fondamentales du droit international et fait peser des menaces sur notre sécurité collective. C'est pourquoi nous devons engager une lutte continue contre l'impunité dans l'emploi des armes chimiques, en préservant le régime international de non-prolifération chimique, qui est l'un des fondamentaux de notre sécurité à tous.

Mon deuxième point porte notamment sur la nécessité, pour la communauté internationale, de mettre en place un mécanisme de reddition des comptes et de lutte contre l'impunité, pour les auteurs de l'utilisation des armes chimiques, afin de mettre un terme à l'usage répété de ces armes. À cet égard, la délégation ivoirienne exprime sa disponibilité à travailler à la mise en place d'un tel mécanisme, et invite le Conseil à retrouver l'unité qui a été la sienne, quand il s'est agi de mettre en place le Mécanisme d'enquête conjoint, dont le mandat n'a malheureusement pu être renouvelé en dépit de nos efforts communs.

Comme troisième point, la Côte d'Ivoire constate avec regret que la résolution 2401 (2018), qui constitue toujours le cadre de notre action commune, n'a pu être mise en œuvre et que la situation humanitaire en Syrie s'est encore aggravée. Au regard de la détresse des populations civiles prises au piège des combats, l'urgence de la cessation des hostilités reste plus que jamais pertinente. Face à la détérioration de la situation, mon pays voudrait à nouveau appeler toutes les parties au conflit à la cessation immédiate des hostilités et au respect du droit international humanitaire, y compris l'accès humanitaire sans entrave aux personnes en détresse, conformément à la résolution 2401(2018).

Pour terminer, la Côte d'Ivoire réitère sa conviction que la solution à la crise en Syrie ne saurait être militaire. Seul un processus politique inclusif pourra mettre définitivement fin à ce conflit. Cette solution politique devra être conforme à la résolution 2254 (2015) et aussi imprégnée des résultats des négociations de Genève; mon pays étant convaincu que les pourparlers de Genève restent le cadre propice permettant d'aboutir à une solution durable au conflit syrien.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Staffan de Mistura, M. Thomas Markram et leurs équipes respectives de leurs exposés complets et instructifs.

La République de Guinée équatoriale exprime sa gratitude à la République française et aux autres membres du Conseil qui ont permis la convocation de la présente séance. Elle remercie également Monsieur le Président d'avoir pris la décision de tenir cette séance intitulée « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : la situation au Moyen-Orient », question très judicieuse, puisqu'effectivement++ les événements qui se produisent en ce moment au Moyen-Orient constituent une véritable menace à la paix et à la sécurité, non seulement pour cette région, mais également pour le monde. Des manifestations dans la bande de Gaza, qui se sont accompagnées de pertes en vies humaines, aux attaques de missiles contre la Syrie, en passant par l'horrible attaque à l'arme chimique dans la localité syrienne de Douma, ces situations préoccupent vivement la République de Guinée équatoriale.

Le week-end dernier, au réveil, les informations que nous avons entendues sont venues s'ajouter aux périodes les plus tristes et les plus meurtrières du conflit syrien. Selon les informations diffusées par la presse internationale, le 7 avril dernier, dans la localité syrienne de Douma, dans la Ghouta orientale,

plus de 40 personnes, principalement des femmes et des enfants, sont mortes d'asphyxie provoquée par un gaz vénéneux.

Comme l'a signalé dans cette salle, le 4 avril, M. Thomas Markram, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, les conclusions et recommandations de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) en République arabe syrienne ne sont pas contraignantes et n'impliqueront pas d'attribution des responsabilités si jamais une utilisation de substances chimiques interdites par les traités internationaux était prouvée. C'est un fait qui, d'une part, nous permet de rappeler l'obligation qu'ont les parties de prendre des mesures essentielles pour mettre pleinement en œuvre la résolution 2118 (2013), et qui, d'autre part, souligne la nécessité de créer un mécanisme d'enquête indépendant des Nations Unies, dont la tâche principale doit être d'éviter l'impunité, d'identifier les responsables et de prévenir, dans la mesure du possible, de futures attaques.

Pour la République de Guinée équatoriale, aucun cas d'utilisation d'armes chimiques ne doit échapper à une enquête ni rester impuni, et c'est pourquoi les informations graves qui proviennent de Syrie, notamment l'utilisation de produits chimiques comme armes contre des civils, tant dans le cas de Douma, dont nous sommes saisis aujourd'hui, que par le passé, doivent faire l'objet d'une enquête exhaustive, juste, objective et indépendante par les instances internationales, selon les normes de l'OIAC. Les résultats de ces enquêtes doivent être rendus publics, et les responsables doivent affronter le joug implacable de la justice.

Le fait que des substances chimiques continuent d'être utilisées, en particulier contre des civils, est une source de profonde préoccupation pour le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale. Au cours du débat général de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, le Président de la République de Guinée équatoriale, S. E. M. Obiang Nguema Mbasogo, a condamné dans les termes les plus fermes l'utilisation, la fabrication, la possession et la mise à disposition d'armes chimiques dans les conflits armés (voir A/72/PV.13). Il convient de rappeler qu'aucun pays membre du Conseil ne doit se considérer exempté de cette obligation qui en outre est pleinement conforme au Chapitre I de la Charte des Nations Unies, qui consacre la volonté des États Membres de bâtir un monde de paix et de bien-être pour l'humanité.

De même, le Conseil de sécurité se retrouve confronté à plusieurs options : renforcer la présence des forces internationales en vue d'une future intervention militaire, comme le laissent entendre depuis un certain temps certaines puissances militaires, ou poursuivre les négociations internationales, que ce soit à Genève, à Astana, à Sotchi ou à Ankara. L'histoire continue cependant de nous enseigner que l'interventionnisme militaire n'a jamais réglé les conflits, mais, au contraire, qu'il les multiplie et les éternise, entraînant la désolation et la ruine.

Pour la République de Guinée équatoriale, la solution pour mettre fin au conflit syrien concorde avec les déclarations faites hier par le pape François, lors de la messe traditionnelle du dimanche Place Saint-Pierre, au Vatican :

« Il n'y a pas de bonne guerre ou de mauvaise, et rien, rien ne peut justifier l'utilisation de tels instruments d'extermination contre des personnes et des populations sans défense ... Prions pour que les responsables politiques et militaires choisissent l'autre voie, celle de la négociation, la seule qui peut apporter une paix, qui ne soit pas celle de la mort et de la destruction ».

Je conclus mon exposé en appelant une fois de plus les pays et les acteurs qui ont une influence tant en Syrie qu'en Israël et en Palestine à en faire usage pour que toutes les parties impliquées dans ce conflit soulagent la souffrance des populations et s'assoient à la table des négociations pour mettre fin à cette menace chronique à la paix et à la sécurité internationales, qui persiste au Moyen-Orient.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, et le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Thomas Markram, de leurs exposés. Nous remercions les membres du Conseil d'avoir pris l'initiative de tenir cette séance d'urgence qui, nous l'espérons, permettra de lancer une enquête rapide et objective sur ce qu'il s'est passé à Douma.

Nous sommes fermement convaincus que le Conseil de sécurité reste le seul et unique organe autorisé à contrer les menaces à la paix et la sécurité internationales. Malheureusement, la situation au sein du Conseil devient de plus en plus tendue. Pour trouver une solution appropriée à ces questions critiques, il est capital que le Conseil agisse unanimement, de façon équilibrée et pragmatique. À cette fin, nous devons faire preuve de

plus de flexibilité et d'un plus grand esprit de négociation, en nous élevant au-dessus de nos intérêts nationaux afin d'instaurer la paix et la stabilité. Tout conflit qui implique des préjugés et des accusations mutuelles et qui manque de résultats concluants et de preuves irréfutables n'aura qu'un effet destructeur et n'aboutira pas aux résultats que la communauté internationale attend de nous.

En ce qui concerne les attaques chimiques en Syrie, nous partageons le deuil des familles des personnes qui ont perdu la vie et nous leur exprimons notre solidarité face à de telles atrocités, dans lesquelles des civils innocents sont devenus des victimes de la confrontation incessante entre les parties au conflit. Le Kazakhstan a toujours eu une position ferme et résolue, condamnant avec intransigeance toute utilisation d'armes chimiques comme étant l'acte le plus haineux et un crime de guerre inacceptable.

En ce qui concerne la situation à Douma, nous demandons qu'une enquête soit ouverte sur cet incident présumé et que toutes les circonstances soient clarifiées dès que possible. Le Conseil a la lourde responsabilité d'agir sur la base de faits vérifiables, non seulement devant la communauté internationale, mais également devant ses membres. En outre, l'histoire elle-même sera le juge ultime de nos décisions. Par conséquent, nous devons vérifier tous les détails de cet incident. À cet égard, nous voudrions attirer l'attention des membres sur les aspects suivants.

Premièrement, existe-t-il d'autres sources fiables, outre ce qu'affirment les Casques blancs, qui peuvent vérifier la véracité des estimations et des témoignages de ces sources? D'aucuns prétendent que le nombre de victimes s'élève à 70, tandis que d'autres disent qu'il y en a eu plus de 150, et que d'autres encore pensent qu'il n'y en a eu que 25. Même une victime, c'est une victime de trop. Toutefois, aujourd'hui, la Fédération de Russie a nié en bloc cette attaque. Il existe de nombreuses allégations et suppositions autour des faits mêmes concernant l'utilisation d'une substance chimique toxique.

Deuxièmement, nous considérons important de tenir compte du fait que le Gouvernement syrien nous a avertis et demandé à plusieurs reprises de vérifier ses rapports selon lesquelles un certain nombre de groupes terroristes appartenant à l'opposition tentaient de transférer des armes chimiques et de préparer des attaques chimiques sur le territoire de la Ghouta orientale. En fait, ces allégations n'ont pas été dûment prises en compte et nous n'avons pas eu l'occasion de vérifier tous les faits.

Nous ne défendons aucune partie dans ce conflit, mais nous exigeons plutôt la tenue d'une enquête complète et objective qui nous permettra de prendre une décision réfléchie.

Troisièmement, nous estimons qu'il est impératif de procéder à une enquête indépendante. Nous rappelons de nouveau la nécessité urgente d'un mécanisme d'enquête, dont la création dépend des membres permanents du Conseil. Ces derniers doivent faire tout leur possible pour trouver un terrain d'entente sur cette question. Nous avons besoin d'urgence d'informations objectives et vérifiables, et une enquête indépendante, transparente et impartiale doit immédiatement être ouverte avant qu'une quelconque décision ou mesure, unilatérale ou non, soit prise.

Nous appuyons pleinement la proposition de dépêcher au plus tôt la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) en République arabe syrienne. Nous sommes certains que le peuple syrien est très favorable à une enquête objective. Par conséquent, Damas et les parties adverses doivent fournir toute l'assistance nécessaire, ainsi qu'un accès sécurisé, pour faciliter une visite prompte des inspecteurs de l'OIAC sur les sites de l'incident, afin qu'ils puissent recueillir les faits sur le terrain.

Enfin, nous appelons une nouvelle fois au maintien et au renforcement de l'unité du Conseil afin de parvenir à une décision consensuelle propre à préserver la paix et la stabilité dans le monde.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Pour commencer, Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir rapidement convoqué la séance d'aujourd'hui. Nous faisons partie des pays qui ont demandé sa tenue.

Nous remercions également de leurs exposés M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Thomas Markram, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement.

Depuis le début de l'année, l'État du Koweït occupe le siège réservé aux pays arabes au sein du Conseil de sécurité. À ce titre, l'une de nos premières priorités, que nous avons clairement exposées avant le début de notre mandat, est de défendre et de promouvoir les questions arabes, de donner voix aux préoccupations qu'elles suscitent et d'œuvrer à leur trouver des solutions pacifiques. Nous déplorons profondément qu'aucun progrès réel et concret n'ait été fait sur ces

questions, en particulier sur celle de la crise syrienne, qui continue malheureusement de se détériorer. Les résolutions du Conseil de sécurité sur ces questions ne sont pas appliquées. Le Conseil est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, mais il n'est pas en mesure d'assumer cette responsabilité. Il est en proie à des divisions tandis qu'il est confronté à ces dangers et menaces. Par conséquent, les crises persistent, de même que les souffrances des populations dans la région.

L'État du Koweït condamne avec la plus grande vigueur les ignobles attaques à la roquette et au baril d'explosifs menées contre les zones résidentielles assiégées dans la Ghouta orientale, notamment la dernière attaque contre Douma, le 7 avril. Il y a cinq jours, nous commémorions le premier anniversaire de l'incident de Khan Cheikhoun (voir S/PV.8221), au cours duquel des armes chimiques avaient été utilisées, comme l'a confirmé le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies. Ce dernier a également identifié ceux qui les avaient utilisées.

Il y a deux jours, des dizaines de civils, dont des femmes et des enfants, ont été tués ou blessés dans des attaques et des frappes aériennes menées contre Douma. De nombreux cas d'asphyxie ont été enregistrés. Plusieurs rapports internationaux ont confirmé que les crimes commis durant ces deux incidents étaient assimilables à des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, ce qui nous rappelle une nouvelle fois que nous avons tous demandé dans cette salle que soit créé un nouveau mécanisme chargé de déterminer si oui ou non des armes chimiques avaient été utilisées, et par qui, et de faire en sorte que les responsables en Syrie aient à répondre de leurs actes. Ledit mécanisme doit garantir des enquêtes impartiales, transparentes et professionnelles sur toutes les attaques chimiques commises en Syrie, afin de mettre un terme à l'impunité. Ces cinq dernières années, plus précisément depuis août 2013, les auteurs d'attaques à l'arme chimique en Syrie ont joui de l'impunité. Ils n'ont pas été punis, même lorsque nous avons été témoins de la toute première utilisation criminelle d'armes chimiques dans la Ghouta orientale.

Nous ne voulons pas que le premier anniversaire de l'attaque de Douma soit commémoré sans une condamnation. Nous demandons au Conseil de mettre en place un mécanisme d'établissement des responsabilités qui permettrait de déterminer les auteurs des crimes à l'arme chimique commis où que ce soit en

Syrie, qu'il s'agisse d'un gouvernement, d'une entité, d'un groupe ou d'un individu, et de leur demander des comptes, conformément aux dispositions de la résolution 2118 (2013). Le Conseil de sécurité doit s'acquitter de la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui lui incombe. L'emploi d'armes chimiques en Syrie fait peser une véritable menace sur le régime de non-prolifération. Les attaques persistantes contre les civils dans les installations médicales et les zones résidentielles, au moyen de frappes aériennes ou de tirs d'artillerie, sont autant de violations flagrantes de la volonté de la communauté internationale et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2401 (2018), qui exigeait que soit instauré dans les plus brefs délais un cessez-le-feu de 30 jours au minimum.

Les dispositions de la résolution 2118 (2013) sont claires et précises. Elles appellent à faire en sorte que les responsables de l'emploi d'armes chimiques en Syrie, lequel est en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, répondent de leurs actes. Pourtant, les événements actuels constituent une violation patente des dispositions de cette résolution. En tant que membres du Conseil, nous ne pouvons pas accepter le statu quo, qui implique que des armes chimiques continueront d'être utilisées en Syrie. C'est là une autre déception pour le peuple syrien, dont nous n'avons pas réussi à mettre fin aux souffrances causées par l'emploi de ces armes dans diverses régions de la Syrie.

Le Conseil a une responsabilité collective. Le peuple syrien éprouvé n'en peut plus de suivre les séances du Conseil sans jamais constater de résultats concrets sur le terrain. À plusieurs stades, durant ce conflit sanglant, le Conseil a été en mesure de trouver un terrain d'entente pour mettre fin à la crise. Toutefois, nous devons surmonter nos divergences politiques et mettre sur pied un nouveau mécanisme d'établissement des responsabilités en Syrie qui soit professionnel, crédible et impartial. Ces éléments sont présents dans le projet de résolution à l'examen qui a été présenté par les États-Unis. Il contient des informations actualisées sur l'incident de Douma. Nous appelons tous les membres du Conseil à s'appuyer sur ce projet, qui est un bon point de départ des négociations autour d'un mécanisme futur.

Nous continuons de rechercher une solution politique, qui est le seul moyen de mettre un terme à toutes les dimensions de la crise. La feuille de route politique est claire et a fait l'objet d'un accord, fondé sur le

Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) et sur la résolution 2254 (2015). Elle vise à préserver l'unité, l'indépendance et la souveraineté de la Syrie et à répondre aux aspirations et ambitions légitimes du peuple syrien, qui souhaite mener une vie digne.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de leurs exposés M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Thomas Markram, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement.

Pour commencer, nous exprimons notre profonde préoccupation concernant les nouvelles allégations d'emploi d'armes chimiques dans la ville de Douma. La Bolivie réitère sa condamnation de l'emploi d'armes ou de substances chimiques comme armes, car nous estimons qu'il s'agit d'un acte injustifiable et criminel. Rien ne peut justifier l'emploi de ces armes, quelles que soient les circonstances et quels qu'en soient les auteurs, car il constitue une violation grave du droit international et fait peser une lourde menace sur la paix et la sécurité internationales.

Nous estimons que, en vertu de son mandat, la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en République arabe syrienne doit vérifier de la manière la plus objective, la plus méthodique et la plus technique possible cet emploi allégué d'armes chimiques car, si cet emploi est avéré, il devra faire l'objet d'une enquête effective et transparente, de sorte que les auteurs puissent en être identifiés et jugés par les instances compétentes, pour ne pas rester impunis. Dans ce sens, nous avons donc besoin d'un mécanisme indépendant, impartial et représentatif, qui soit en mesure de mener une enquête complète, fiable et concluante. Pour ce faire, nous avons un défi immense à relever : ne pas politiser ni instrumentaliser le Conseil de sécurité.

Nous regrettons que la mise en œuvre intégrale de la résolution 2401 (2018) continue de se heurter à des obstacles, et nous appelons toutes les parties concernées à ne ménager aucun effort afin de l'appliquer concrètement sur tout le territoire syrien. Nous condamnons fermement les bombardements et les attaques aveugles, qui visent principalement des infrastructures civiles telles que des établissements de santé. De même, nous déplorons toute activité militaire dans des zones résidentielles. Ces mesures ne feront que provoquer davantage de déplacements, de blessés et de morts. Nous appelons toutes les parties à garantir le respect du droit

international humanitaire et des droits de l'homme, notamment l'accès humanitaire dans toute la Syrie et à toutes les personnes qui ont besoin d'une aide, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous réaffirmons que le conflit en Syrie ne peut être réglé par des moyens militaires et que la seule option envisageable est un processus politique sans exclusive, fondé sur le dialogue et la concertation et dirigé par le peuple syrien, qui permettra d'instaurer une paix durable sur l'ensemble du territoire, sans aucune pression étrangère, conformément aux dispositions de la résolution 2254 (2015). De même, nous rejetons toute tentative de fragmentation et de sectarisme en Syrie.

La Bolivie réitère son ferme rejet du recours à la menace ou à l'emploi de la force, ainsi que des mesures unilatérales, qui sont contraires au droit et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne et compromettent les efforts pour parvenir à un règlement politique.

Enfin, en ce qui concerne les événements survenus dans la ville de Salisbury, nous redisons qu'il faut une enquête indépendante, transparente et non politisée, conformément aux normes en vigueur du droit international, et conduite principalement dans le cadre de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Nous estimons que la coopération entre les parties concernées est fondamentale pour avancer, par l'intermédiaire des canaux diplomatiques pertinents, vers le règlement de cette question et renforcer le régime de non-prolifération.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Nous tenons à remercier M. Staffan de Mistura et M. Thomas Markram des informations qu'ils nous ont fournies. Le Pérou est profondément préoccupé par les nouvelles allégations concernant l'emploi d'armes chimiques contre des civils en Syrie, y compris des enfants, cette fois-ci dans la ville de Douma. À cet égard, nous soulignons l'urgence d'une enquête approfondie. Le Pérou condamne l'emploi d'armes chimiques, où qu'il se produise. Nous rappelons que de tels actes constituent des atrocités criminelles, des menaces au maintien de la paix et de la sécurité internationales et des violations du régime de non-prolifération et du droit international humanitaire.

Dans l'immédiat, nous estimons que le Gouvernement syrien et toutes les autres parties au

conflit, notamment les pays qui ont de l'influence sur le terrain, ont l'obligation de respecter et d'appliquer le cessez-le-feu humanitaire demandé par le Conseil dans la résolution 2401 (2018), ainsi que de coopérer avec la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. À cette fin, nous réitérons une fois de plus la nécessité de créer un mécanisme impartial et indépendant chargé d'établir les responsabilités. Les enquêtes doivent permettre de poursuivre et de sanctionner les responsables. Les membres du Conseil ne peuvent tolérer l'impunité.

Il convient également de rappeler que toute action menée en réponse au conflit syrien et aux atrocités qui en découlent doit être conforme à la Charte des Nations Unies. Le Pérou est opposé à la menace ou à l'emploi de la force en violation du droit international. Nous exprimons à nouveau notre profonde préoccupation face aux graves conséquences de la barbarie du conflit syrien pour la stabilité au Moyen-Orient et pour un ordre international fondé sur des normes élémentaires d'humanité et de coexistence. Dans ce contexte, nous voudrions conclure en appelant les membres du Conseil à retrouver un sentiment d'unité et d'attachement à l'intérêt commun dans l'accomplissement de leurs hautes responsabilités. Dans le cas de la Syrie, cela suppose de faire respecter le cessez-le-feu et de protéger réellement les civils, d'enquêter sur les atrocités criminelles et d'en sanctionner les auteurs, et de relancer un dialogue politique sérieux sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), en vue de favoriser la paix durable dont a tant besoin le peuple syrien.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : À l'instar de mon collègue et ami néerlandais, je vais faire trois observations.

Je prie tout d'abord ma collègue Nikki Haley, Représentante permanente des États-Unis, de s'abstenir dorénavant de qualifier de « régimes » des gouvernements légitimes. En l'occurrence, je fais référence ici à la Russie. J'avais déjà formulé cette demande, mais l'Ambassadrice Haley n'était pas présente, et j'avais demandé à ses collègues de lui transmettre le message. Aujourd'hui, je le lui demande en personne. Si cela se

reproduit, j'interromprai la séance pour présenter une motion d'ordre.

Deuxièmement, la Représentante permanente du Royaume-Uni a dit que la différence entre la Syrie et Salisbury, c'était qu'aucune enquête n'est en cours en Syrie, alors que c'est le cas à Salisbury. Nous aimerions beaucoup prendre connaissance des détails de cette enquête et nous lui serions reconnaissants de nous les communiquer. Toutefois, pour l'heure, tout ce que nous savons c'est que, soudain, les victimes présumées d'une attaque chimique sont, fort heureusement, en vie et apparemment presque complètement rétablies. Mais comme personne ne les a vues pour l'instant, nous nous préoccupons de l'état de ces témoins capitaux. Nous avons appris par la presse que la Central Intelligence Agency (CIA) a proposé d'accueillir les Skripal aux États-Unis sous de nouvelles identités. Le fait que la CIA s'implique dans cette affaire est en soi révélateur. Mais cela signifie aussi que nous risquons de ne jamais revoir ces personnes, qui, je le répète, sont des témoins clefs de ce qui s'est produit.

Que savons-nous de plus? Nous savons que les animaux de compagnie des Skripal ont été rapidement euthanasiés et que le chat et les cochons d'Inde ont été incinérés. Nous savons aussi qu'on a l'intention de démolir leur maison ainsi que le restaurant et le pub où ils avaient leurs habitudes. Nous savons par ailleurs que la sœur de Yulia Skripal, Viktoria, qui voulait la voir, s'est vu refuser un visa britannique. Pourquoi? Voilà tout ce que nous savons. Je le répète, nous aimerions beaucoup qu'on nous donne davantage de détails sur ce qui se passe, et nous serions reconnaissants à nos collègues britanniques de nous tenir régulièrement informés de l'évolution de l'enquête.

Troisièmement, et c'est mon dernier point, nous ne sommes pas réunis ici aujourd'hui pour parler de la situation à Douma. Le point de l'ordre du jour est intitulé « Menaces contre la paix et la sécurité internationales », même si, cela va sans dire, c'est la situation concernant Douma et la prétendue attaque chimique qui sont la cause de cette séance. La présente séance, comme l'a dit M. De Mistura et comme le Secrétaire général l'avait déjà fait remarquer, nous rapproche d'une zone dangereuse. Malheureusement, les personnes qui jouent ainsi avec le feu et profèrent des menaces irresponsables ne le comprennent pas. Aujourd'hui, nous avons une nouvelle fois entendu ce que nous avons déjà entendu à maintes reprises. Aucun de nos collègues occidentaux ne veut entendre ou écouter les informations objectives. Aucun

d'entre eux n'a exprimé le moindre doute concernant la seule et unique version des faits qui a été présentée. À quoi bon procéder à une enquête dans ce cas? Pourquoi s'embêter avec ça? Ils ont accusé Damas d'avoir commis une attaque à l'arme chimique, non seulement avant qu'une enquête ait été menée, mais avant même qu'on ait eu connaissance de l'incident en question.

Ils ne sont pas convaincus par les informations que nous leur avons communiquées aujourd'hui. Ils ne veulent tout simplement pas écouter. Nous avons déjà dit que personne n'a été témoin d'une utilisation d'armes chimiques. Il n'y a ni traces de produits chimiques, ni cadavres, ni blessés, ni victimes empoisonnées. Personne n'a été à l'hôpital. Il est clair que les images ont été montées de toutes pièces par les Casques blancs. Nous demandons qu'une mission de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) se rende immédiatement à Douma et là où il y aurait eu une attaque à l'arme chimique pour interroger les résidents et le personnel médical et prélever des échantillons de terre. Ma collègue britannique a dit que seule une enquête permettra d'établir les responsabilités. Nous sommes d'accord, sauf que cela ne l'a pas empêchée d'accuser le « régime » syrien. Ces deux attitudes sont contradictoires. Nous insistons pour que la mission de l'OIAC se rende à Douma immédiatement. Les autorités syriennes et les forces russes sont prêtes à prendre toutes les dispositions pour ce faire.

Enfin, nous aussi aurions souhaité qu'il y ait un mécanisme d'enquête indépendant. Je rappelle au Conseil que notre projet de résolution qui propose de créer un tel mécanisme, est prêt, et nous sommes disposés à l'adopter aujourd'hui, si nécessaire.

Le Président (*parle en espagnol*) : La représentante du Royaume-Uni a demandé à prendre la parole pour faire une déclaration supplémentaire.

Mme Pierce (Royaume-Uni (*parle en anglais*) : Je m'excuse de devoir demander encore une fois la parole, mais je tiens à apporter quelques précisions. L'Ambassadeur russe parle trop bien l'anglais pour n'avoir pas compris ce que j'ai dit le 5 avril (voir S/PV.8224). L'enquête en cours sur l'incident de Salisbury est une enquête policière indépendante, et le Royaume-Uni se fera un plaisir de présenter au Conseil des informations actualisées lorsque nous aurons quelque chose à dire.

Si vous me le permettez, je voudrais ajouter autre chose. L'autre différence entre Salisbury et la Syrie est que le Royaume-Uni est un membre respectueux

de la Convention sur les armes chimiques, alors que le Gouvernement syrien, lui, ne remplit pas ses obligations telles que certifiées par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : La représentante des États-Unis a dit que la Russie consacre des ressources pour soutenir ce qu'elle l'appelle le régime syrien. La question que je lui adresse est la suivante : à quoi les États-Unis d'Amérique consacrent-ils des ressources en Syrie? À l'achat de lait et de médicaments pour les enfants syriens, ou à l'envoi d'armes et de munitions à leurs groupes terroristes qui commettent les crimes les plus abjects contre les Syriens, ou encore à la coalition qu'ils dirigent et à ses avions qui ont tout détruit dans différents endroits en Syrie, notamment à Raqqa? Que dire aussi des menaces que l'Ambassadrice des États-Unis adresse les une après les autres à mon pays ici au Conseil, quasiment à chaque séance? Est-ce une reconnaissance de sa part que son gouvernement n'accorde aucun crédit au Conseil et à l'ONU et qu'il fait fi des principes du droit international? Voyons si ce qu'elle a dit tient. Il faut remarquer ici que je n'emploie pas le terme « régime » pour parler des États-Unis, car il n'est pas convenable, juridiquement parlant, de le faire ici dans cette enceinte.

Voyons maintenant si ce qu'elle a dit est crédible ou non, notamment lorsqu'elle demande au Conseil d'agir pour faire valoir la justice en Syrie. Très bien. Voilà le test auquel je la soumets. Je demande que son gouvernement et son pays autorisent la publication des résultats de l'enquête menée pendant 18 ans par la Commission spéciale constituée en application de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (CSNU) sur la présence présumée d'armes de destruction massive en Iraq, Commission présidée à une certaine période par le suédois Hans Blix.

Comme chacun le sait, cette Commission n'a rien trouvé au terme de 18 ans de recherche : ni produits chimiques, ni Coca-Cola, ni Pepsi-Cola. Malgré cela, le Conseil a décidé à la fin de 2008, lors d'une séance tenue presque en secret, de fermer la mission de la CSNU et d'enterrer ses archives, je répète - d'enterrer ses archives dans des boîtes métalliques dont le numéro d'enregistrement n'est connu que du Secrétaire général, et de ne permettre leur réouverture que dans 60 ans. Qui a-t-il à craindre pour qu'on décide d'enterrer ces archives et

de ne les rouvrir que dans 60 ans? L'Ambassadrice des États-Unis est mise au défi d'y répondre.

Le Gouvernement de mon pays condamne dans les termes les plus fermes l'attaque israélienne brutale qui a été menée ce matin contre la base aérienne T-4, dans le Gouvernorat de Homs, qui a fait nombre de morts et de blessés parmi les civils. Cette agression qui constitue une violation flagrante de la résolution 350 (1974) et d'autres résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme, n'aurait pu être menée sans le soutien illimité et constant apporté par le Gouvernement des États-Unis à Israël, et à l'immunité qu'il lui procure au Conseil contre toute reddition de comptes. C'est ce qui permet à Israël de continuer à pratiquer son terrorisme d'État et à menacer la paix et la sécurité dans la région et dans le monde. Tout naturellement, le fait que dans leurs déclarations au Conseil aujourd'hui les ambassadeurs des pays occidentaux n'aient aucunement fait mention de cette agression montre clairement que les gouvernements de leurs pays sont complices et qu'ils la couvrent. Il est pour le moins regrettable que mon cher ami M. De Mistura n'ait pas entendu M. Netanyahu reconnaître aujourd'hui que c'est Israël qui a mené cette attaque. C'est pourquoi j'ai été étonné de l'entendre dire que l'ONU n'est pas en mesure de vérifier et de confirmer de manière indépendante qui sont les responsables de cette attaque. Très bien. Mais si c'est Netanyahu lui-même qui dit que c'est Israël qui a mené cette attaque, pourquoi M. De Mistura ne le dit pas?

Quoi qu'il en soit, cette agression israélienne est une réponse indirecte au fait que l'Armée arabe syrienne ait réussi à expulser les groupes terroristes armés des alentours de Damas, du Rif-Damas et d'autres régions syriennes. Ces groupes n'ont eu de cesse de massacrer des Syriens, d'enlever des civils, de les utiliser comme boucliers humains et de tirer sur Damas plus de 3000 roquettes en trois mois seulement, tuant plus de 155 civils et en blessant 865 autres - des femmes et des enfants pour la plupart. Le Gouvernement syrien réitère que les attaques israéliennes répétées contre la Syrie ne réussiront pas à protéger les organisations terroristes à la solde d'Israël et ne réussiront pas à empêcher l'Armée arabe syrienne de continuer de lutter contre le terrorisme et de remporter, sur le terrain, des victoires militaires décisives.

Martin Luther King Jr., chantre de la lutte contre la ségrégation raciale, a dit que le mensonge est comme une boule de neige, plus elle roule et plus elle grossit. Il semblerait que cette sage maxime vaille en tout temps et en tout lieu. Les gouvernements de certains pays mentent

sans cesse. Heureusement, toutefois, ils n'ont pas tout à fait perfectionné les détails de leur tissu de mensonges, tout comme le fameux baron de Münchhausen de la littérature allemande. Combien de coqs pensent vraiment que le soleil se lève parce qu'ils chantent?

Certains membres permanents sont devenus des menteurs professionnels, ce qui est en soi une arme de destruction massive. Par leurs mensonges, la Palestine a été volée. Par leurs mensonges, ces pays ont incité à la guerre dans la péninsule coréenne. Par leurs mensonges, ils ont envahi le Viet Nam. Par leurs mensonges, ils ont envahi la Grenade. Par leurs mensonges, ils ont détruit la Yougoslavie. Par leurs mensonges, ils ont occupé l'Iraq. Par leurs mensonges, ils ont détruit la Libye. Par leurs mensonges, ils ont créé les groupes terroristes takfiristes, comme Al-Qaida, les Taliban, Daech, le Front el-Nosra, Jeïch el-Islam, et la liste n'en finit pas. Par leurs mensonges, ces mêmes pays cherchent à vaincre la Syrie et à préparer le terrain pour une agression.

Il y a lieu de noter que la déclaration négative de la représentante des États-Unis aujourd'hui est en contradiction absolue avec celle faite par le Secrétaire d'État à la défense des États-Unis, le général Matthis, dans un entretien avec le journaliste Ian Wilkie paru dans *Newsweek* il y a deux jours. M. Wilkie a utilisé le titre suivant pour l'entretien :

(l'orateur poursuit en anglais)

« Now Mattis Admits There Was No Evidence Assad Used Poison Gas on His People »
(Mattis reconnaît désormais qu'il n'y a aucune preuve qu'Assad a utilisé du gaz toxique contre son peuple).

(l'orateur reprend en arabe)

Cela a été dit par le Secrétaire d'État à la défense des États-Unis, pas par le Ministre de la défense syrien! Quel bel exemple de cohérence au sein de cette administration!

Le 10 décembre 2012, il y a six ans, nous avons présenté une lettre officielle au Conseil (S/2012/917), avant que les commanditaires des groupes terroristes n'affirment pour la première fois que du gaz sarin avait été utilisé à Khan el-Assal, le 19 mars 2013. Nous avons informé le Conseil que les États-Unis, le Royaume-Uni et la France avaient lancé une campagne d'allégations affirmant que le Gouvernement syrien aurait utilisé des armes chimiques. Nous avons averti à l'époque que ces allégations encourageraient les gouvernements qui parrainent les terroristes à fournir des armes chimiques aux

groupes terroristes armés pour pouvoir ensuite accuser le Gouvernement syrien d'avoir utilisé de telles armes. Ce qui s'est passé ces dernières années à Khan el-Assal, dans la Ghouta, à Kafr Zeïta, à Latamné, à Tal Minis, à Khan Cheïkhoun et dans bien d'autres villes et villages de Syrie confirme sans équivoque ce contre quoi nous avons mis en garde il y a cinq ou six ans et tous les ans depuis.

L'empressement des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France à convoquer une séance après l'autre sur la base d'informations fabriquées de toutes pièces fait partie de la crise profonde que nous connaissons aujourd'hui et dans laquelle ils veulent plonger les autres membres du Conseil. Depuis 2013, ces trois pays ont créé au Conseil de sécurité un amas de mensonges et de tromperies, une sorte d'éléphant qui vit ici dans cette salle et qui piétine de ses grosses pattes de pachyderme la crédibilité du Conseil. Il semble que ces pays ont demandé la tenue de la séance d'aujourd'hui pour appuyer les terroristes et faire obstacle à l'accord conclu au sujet de Douma.

Ces pays ont, toutefois, un peu de retard, puisque les terroristes avaient espéré que cette séance aurait lieu avant qu'ils ne soient contraints de parvenir à un accord avec l'État syrien concernant l'abandon de leurs fiefs et la remise de leurs armes. Ces pays ont tardé à honorer les promesses qu'ils avaient faites aux terroristes. Il aurait été préférable de ne pas répéter cette vilaine ritournelle ni de se fonder sur des informations mensongères de mercenaires – les soi-disant « Casques blancs », qui ont été créés par l'officier de renseignement britannique James Le Mesurier, un Anglais au nom français. La preuve que ces pays mentent, c'est que les habitants de Douma ont quitté la ville en toute sécurité – 170 000 civils ont quitté la ville en toute sécurité. Les terroristes ont décidé de conclure un accord avec l'État syrien en dernier recours pour eux-mêmes et pour leur famille. De nombreux bus ont commencé à les transporter avec leur famille vers la ville de Jarablos, après qu'ils ont refusé de régler leur situation. Ils ont donc choisi d'y aller. En revanche, la majorité écrasante des habitants ont décidé de rester chez eux et de s'en remettre à l'État syrien.

Il a été prouvé que les allégations de certains États, y compris certains États membres du Conseil, sur la détérioration de la situation humanitaire dans la Ghouta orientale sont des mensonges, tout comme nous l'avons vu à Alep et ailleurs. Il s'est avéré que les entrepôts des groupes terroristes regorgeaient de médicaments et de nourriture qui avaient été accaparés par certains de leurs éléments, lesquels les vendaient aux civils à des prix exorbitants. À ce stade, je me dois de poser une question : les

trois pays ont-ils demandé la convocation de cette séance afin de légitimer l'agression israélienne de ce matin ou d'empêcher la mise en œuvre de l'accord conclu avec les terroristes qui leur servent de pions?

Dans ce contexte, je me dois de remercier la délégation de la Fédération de Russie d'avoir reconnu la vérifiable nature de ce que préparaient ces pays, et d'avoir judicieusement demandé que la séance se tienne sous le point de l'ordre du jour « Menaces contre la paix et la sécurité internationales ». C'est là le titre approprié.

Nous avons transmis au Conseil de sécurité, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et ce qui était auparavant appelé le Mécanisme d'enquête conjoint 145 lettres, la dernière en date du 1^{er} avril 2018. Je remercie le Représentant permanent du Kazakhstan d'avoir fait remarquer que les membres du Conseil ne lisent pas ces lettres, pas plus qu'ils n'y répondent. Ces lettres contiennent des informations précises, indiquant que des groupes terroristes armés possèdent des substances chimiques toxiques, notamment du chlore et du sarin. Nous avons dit à maintes et maintes reprises que ces groupes s'apprêtaient à commettre des crimes au moyen d'armes chimiques contre des Syriens innocents et collaboraient avec les Casques blancs pour fabriquer des preuves, photographier les lieux et tourner des scènes de style hollywoodien - toute une mise en scène qui vise à accuser le Gouvernement syrien et à influencer l'opinion publique contre la Syrie et ses alliés. Ces pays demandent la tenue de séances comme celle-ci pour créer un prétexte et justifier une agression militaire contre la Syrie.

Il semble que les réalisateurs de ces scènes de terreur n'ont pas réussi à parfaire leur tissu de mensonges. Nous notons que dans chacun de ces épisodes sur l'emploi présumé d'armes chimiques par le Gouvernement syrien, les substances ne semblent jamais affecter les éléments armés, mais uniquement les femmes et les enfants. Ce sont des armes chimiques qui ne visent que les femmes et les enfants, mais épargnent les hommes armés! Il suffit de laver ces substances avec de l'eau devant la caméra, l'eau qui guérit tout. Et les secouristes n'ont jamais besoin de porter des masques de protection. L'Armée arabe syrienne n'utilise pas ces substances, parce qu'elle ne les possède pas, les Américains les ayant détruites sur le navire *MV Cape Ray* en Méditerranée. Mais l'Armée arabe syrienne utiliserait ces substances – qu'elle ne possède pas – lorsqu'elle remporte des victoires sur le champ de bataille? Comme c'est étrange!

Cette campagne véhémement, qui n'a même pas un minimum de crédibilité, s'appuie sur des informations

fabriquées de toutes pièces, qui sont diffusées sur les médias sociaux par des membres de groupes terroristes armés et ceux qui les utilisent. J'annonce du haut de cette tribune que le Gouvernement syrien est prêt à faciliter le plus rapidement possible une mission d'enquête de l'OIAC à Douma, site présumé de cet incident, pour vérifier ces allégations. Nous appuyons en outre la proposition de la Russie d'organiser une séance d'information sur la visite de la mission d'établissement des faits à Raqqa. Nous sommes prêts à accueillir cette mission le plus tôt possible.

J'espère que cette offre ne connaîtra pas le même sort que la première offre que nous avons faite à l'ancien Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, après l'incident concernant l'utilisation de substances chimiques à Khan el-Assal en mars 2013. À ce moment-là, nous avons demandé au Secrétaire général d'aider le Gouvernement syrien à enquêter immédiatement sur les faits survenus dans la ville de Khan el-Assal. Les membres du Conseil se souviendront qu'il a fallu quatre mois et 11 jours pour que l'ONU envoie M. Sellström. Oui, quatre mois et 11 jours. Voilà comment l'ONU a interprété le mot « immédiatement » - quatre mois et 11 jours. Lorsque M. Sellström est arrivé à Damas pour enquêter sur ce qui s'était produit à Khan el-Assal, les terroristes ont reçu l'ordre d'utiliser à nouveau des substances chimiques dans la Ghouta. M. Sellström a donc quitté Khan el-Assal pour se rendre dans la Ghouta. Les membres du Conseil doivent savoir que depuis mars 2013, il n'y a pas d'enquêtes sur ce qui s'est passé à Khan el-Assal.

Aujourd'hui, nous accusons directement Washington, Paris, Londres, Riyad, Doha et Ankara d'avoir fourni des substances chimiques toxiques à Daech, au Front el-Nosra, à l'Armée de l'islam, à la Légion Rahman et à de nombreux autres groupes terroristes qui leur sont affiliés pour qu'elles soient utilisées contre les civils syriens. Nous accusons ces capitales d'avoir incité à la commission de ces massacres et d'avoir fabriqué des éléments de preuve pour accuser à tort le Gouvernement syrien d'avoir utilisé des substances chimiques toxiques afin de créer un climat favorable à une agression contre mon pays, à l'instar de ce que les États-Unis et le Royaume-Uni ont fait en Iraq en 2003.

Oui, nous disons aux États-Unis, au Royaume-Uni et à la France qu'en Syrie et en Iraq, nous avons éliminé la grande majorité des éléments de Daech en trois ans – et non en 30 ans, comme l'avait dit le Président Obama. Ces États avaient des plans pour justifier des atteintes à la stabilité de la région. Oui, nous disons aujourd'hui

à l'Arabie saoudite que nous avons coupé ses tentacules terroristes dans la Ghouta orientale – je parle des gangs de l'Armée de l'islam. Oui, nous disons au Qatar et à la Turquie que nous avons coupé leurs tentacules terroristes dans la Ghouta orientale – je parle des gangs du Front el-Nosra et de la Légion Rahman. Je dis à tous ceux qui ont envoyé sur notre territoire une opposition modérée, armée et génétiquement modifiée, que nous avons éliminé leurs exportations toxiques. Nous appelons ces exportateurs à assumer les conséquences de leurs actes, car certains éléments survivants vont retourner dans leur pays d'origine.

En fait, il s'agit d'une question très simple. Au niveau de notre frontière avec la Turquie et dans la zone de séparation du Golan avec Israël, il y a des dizaines de milliers de bons terroristes modérés, avec des armes légères, de longues barbes, des drapeaux noirs et des casques blancs. Ceux qui veulent les adopter doivent présenter une demande à ceux qui les utilisent. Ils sont prêts à aller en Europe et en Occident en tant que réfugiés.

Pour terminer, la République arabe syrienne souligne à nouveau qu'elle ne possède aucun type d'armes chimiques, y compris le gaz de chlore. Nous condamnons à nouveau l'utilisation d'armes chimiques où que ce soit, à n'importe quel moment et quelles que soient les circonstances. Mon pays, la Syrie, réaffirme sa volonté de coopérer pleinement avec l'OIAC pour s'acquitter de ses engagements au titre de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligères sur le territoire de la République arabe syrienne a annoncé aujourd'hui que les enquêtes menées par des experts militaires russes à Douma ont confirmé qu'il n'y avait aucune preuve de l'utilisation d'armes chimiques sur le terrain. Les tests effectués sur les patients traités dans les hôpitaux de Douma par des médecins russes n'ont permis de trouver aucune trace d'exposition à des substances chimiques. En fait, il ne s'agit que de scènes dignes d'Hollywood.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 17 h 45.